

Les archives financières, sources de l'histoire des séjours d'Henri de Navarre dans le comté de Foix



Henri roy de Navarre. École française, huile sur toile, vers 1575.

Il y a quelques années, un dépouillement exhaustif des archives financières du temps d'Henri IV, d'abord roi de Navarre puis roi de France, conservées aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, nous avait permis de relever un grand nombre d'actes concernant la gestion par ce souverain de son comté de Foix. Il a paru intéressant d'en extraire les documents relatifs aux séjours qu'il y fit en tant que roi de Navarre, donc entre juin 1572 et août 1589.

En raison des circonstances politiques et religieuses pour le moins complexes de cette période, le futur Henri IV ne vint que par intermittence dans les nombreux domaines qu'il avait hérités de ses parents et en ce qui concerne ses séjours dans le comté de Foix, force est de constater qu'ils sont assez peu nombreux : la présence du roi de Navarre n'y est en effet

attestée qu'à cinq reprises, sur une période assez courte se situant entre 1578 et 1584, et pour des durées très variables : mars 1578, avril-mai 1579 où il fut accompagné de Marguerite de Valois et de Catherine de Médicis, novembre-décembre 1579, janvier 1580, juin-juillet 1584 (et pour ce dernier séjour, avec une longue interruption où il est à Pau)¹. Ces séjours n'en ont pas moins laissé des traces dans les archives de la chambre des comptes de Pau, traces souvent menues, parfois énigmatiques, toujours très vivantes et qui donnent quelques aperçus de la vie du roi de Navarre et de son entourage.

Ces documents financiers sont ceux rendus par les trésoriers du roi pour vérification de leur gestion à la chambre des comptes de Pau. L'existence de cette institution procède de la politique de réforme administrative menée par le roi de Navarre Henri II d'Albret, dans les années 1530. Dès le règne précédent, celui de sa mère Catherine de Navarre (1483-1517), le projet de créer une chambre des comptes avait été envisagé, sur le modèle de celle qui existait à Pampelune, mais Catherine ne put le mener à bien. C'est donc sous le règne de son successeur que Pierre de Biaix et Gaston d'Andoins, deux des principaux conseillers de Catherine, purent établir une chambre des comptes à Nérac (1520). En 1535, une seconde chambre indépendante de celle de Nérac était instituée à Pau où elle se réunissait une fois par mois dans le château vicomtal. La chambre des comptes de Nérac devait être réunie à celle de Pau en 1624. En 1691, celle de Pau était à son tour réunie au Parlement de Navarre².

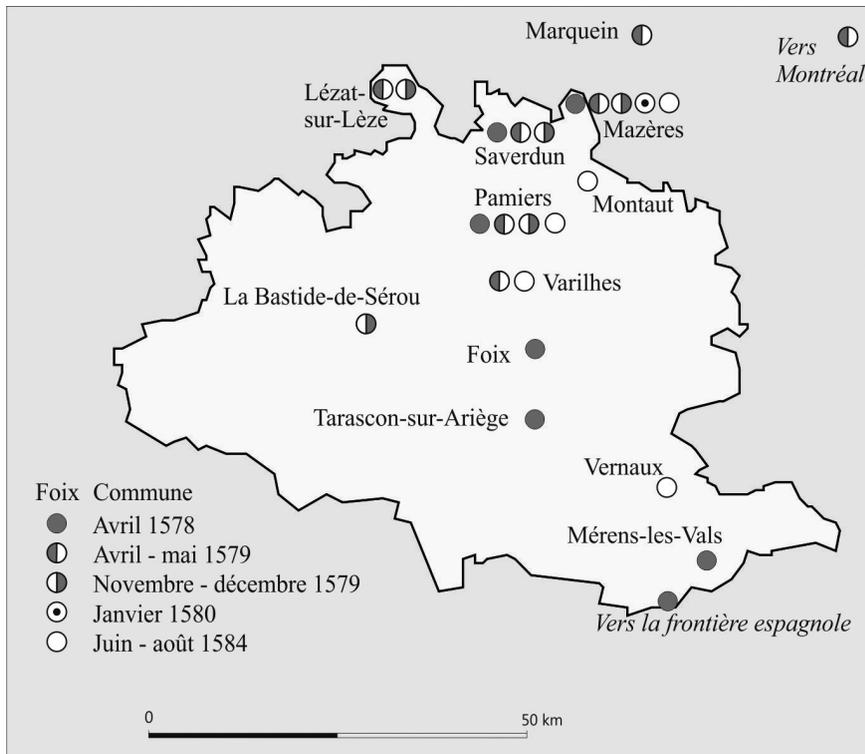
Le contrôle de la gestion des multiples possessions territoriales d'Henri de Navarre était du ressort soit de l'une, soit de l'autre chambre des comptes. Le trésorier du comté de Foix présentait chaque année ses comptes à celle de Nérac, mais c'est celle de Pau qui contrôlait toutes les dépenses quotidiennes ou « ordinaires » du roi de Navarre, en particulier celles de bouche, ses dépenses « extraordinaires » - aumônes, dettes de jeux, cadeaux etc – ou encore celles dites de « l'Argenterie », service de la Maison du roi ayant en particulier la charge des achats d'habillements et

1 Jean-Claude Cuignet, *L'itinéraire d'Henri IV. Les 20 597 jours de sa vie*, Bizanos, éditions Héraclès-Société Henri IV, 1997. Claudine Pailhès, *D'or et de sang. Le XVI^e siècle ariégeois*, Conseil général de l'Ariège, Foix, 1992, p. 160.

2 Paul Raymond, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Basses-Pyrénées. Archives civiles. Série B. Tome Premier*, Paris, Imprimerie et librairie administratives de Paul Dupont, 1863, p. 10-11. Charles Dartigue-Peyrou, *La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret (1517-1555)*, Paris, 1934, p. 289-293. Pierre Tucoo-Chala et Christian Desplat, *La principauté de Béarn*, Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, 1980, p. 141.

de tissus d'ameublement. Les trésoriers généraux du roi de Navarre furent pour les périodes étudiées ici : Michel Barenger, qui servait déjà le prince de Navarre en 1571 et Macé Duperray, tous deux portant successivement les titres de conseiller, trésorier et receveur général des finances et maison du roi.

Il aurait été très intéressant de pouvoir disposer de documents équivalents pour les villes du comté de Foix où séjourna Henri de Navarre et d'avoir un aperçu du poids financier de ces entrées et séjours royaux sur les finances communales. Ce type de document n'existe pas pour la ville de Foix et seules les archives financières de la ville de Pamiers, qui subsistent pour les années 1578-1579 (l'année 1584 a disparu), ont pu être dépouillées. Elles seront publiées ultérieurement.



Voyages d'Henri III de Navarre dans le comté de Foix de 1578 à 1584. Carte réalisée par les Archives départementales de l'Ariège.

Note méthodologique

Dépouillements

Nous avons intégralement consulté les registres de la chambre des comptes de Pau pour les années 1578-1580 et 1584 où la présence d'Henri III de Navarre est attestée dans le comté de Foix. Pour les pièces versées par les trésoriers à l'appui de leurs comptes, documents passionnants, car plus détaillés que les simples mentions récapitulatives figurant dans les registres de comptes, les articles des années 1578-1580 et 1584 ont aussi été entièrement dépouillés, du moins ce qu'il en restait, car ces documents ont beaucoup souffert de l'incendie qui détruisit une grande partie des Archives des Basses-Pyrénées en 1908.

Pour mémoire : les cotes suivantes ont été dépouillées sans que l'on n'y trouve d'élément intéressant les séjours d'Henri de Navarre dans le comté de Foix

B 37 Dépense ordinaire de la Maison d'Henri III, roi de Navarre (juillet 1578)

B 38 Dépense ordinaire de la grande écurie d'Henri III, roi de Navarre (1578)

B 40 Rôle d'argenterie d'Henri III, roi de Navarre (avril-juin 1578)

B 41 Rôle d'argenterie d'Henri III, roi de Navarre (juillet-septembre 1578)

B 41bis Dépenses de la Maison de Catherine de Bourbon (1578)

B 44 Rôles de la dépense journalière de la grande écurie d'Henri III, roi de Navarre (janvier-juin 1579)

B 45 Rôles de la dépense journalière de la grande écurie d'Henri III, roi de Navarre (juillet-décembre 1579)

B 48 Dépense extraordinaire d'Henri III, roi de Navarre (juillet-septembre 1579)

B 48bis États récapitulatifs des dépenses de la Maison de Madame, sœur du roi de Navarre (1579)

B 53 Dépense extraordinaire des écuries d'Henri III, roi de Navarre (1580)

B 55 Dépense extraordinaire d'Henri III, roi de Navarre (1580)

B 56 Dépense extraordinaire d'Henri III, roi de Navarre (1580)

B 84 Journaux de la dépense ordinaire d'Henri III, roi de Navarre (1584, janv. et déc.)

B 85 et 86 Journaux de la dépense ordinaire des petite et grande écuries

d'Henri III, roi de Navarre (année 1584, manquent les mois de mai et juin)

B 89 Dépense extraordinaire des écuries d'Henri III, roi de Navarre (septembre-décembre 1584)

B 92 Journaux de la dépense ordinaire d'Henri III, roi de Navarre (année 1585, octobre seulement)

B 93-96 Journaux de la dépense ordinaire des petite et grande écuries d'Henri III, roi de Navarre (1585)

B 98 Dépenses extraordinaires de la Maison d'Henri III, roi de Navarre (1585, janvier-mars)

B 2321-2372 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1578-1579)

B 2374 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579)

B 2376-2378 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579)

B 2381-2389 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579)

B 2391-2396 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579)

B 2399-2403 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579) (plusieurs liasses non communicables en raison de leur mauvais état)

B 2405-2407 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579)

B 2409-2413 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1579)

B 2693-2698 Pièces justificatives des comptes du trésorier (1584) (plusieurs liasses non communicables en raison de leur mauvais état)

Transcriptions

* La graphie et l'orthographe des textes publiés ci-après sont celles des documents originaux. De même, l'accentuation n'a pas été restituée sous sa forme moderne, sinon en fin de mots lorsque son absence risquait d'occasionner des confusions. L'usage de la ponctuation et des majuscules a été modernisé quand cela était nécessaire³.

* Les sommes consignées sont exprimées, comme il est normal à l'époque, en monnaie de compte, livres, deniers et sols tournois (notés par l'initiale de chaque terme : l., s., d., t.). Dans les documents originaux, elles sont systématiquement récapitulées en chiffres romains. Rappel : 1 livre équivaut à 20 sols et 1 sol à 12 deniers tournois.

* Les mentions les plus fréquentes et répétitives n'ont pas toujours fait l'objet d'une transcription *in extenso* mais d'une simple analyse récapitulative : il en est ainsi par exemple des envois de laquais porteurs

³ Les normes utilisées sont celles préconisées par Bernard Barbiche, « Conseils pour l'édition des documents français de l'époque moderne », *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1980, p. 25-28.

de messages du roi de Navarre ou des inscriptions des dépenses de bouche pour lesquelles seules deux occurrences ont été intégralement retranscrites.

* Chaque fois que cela a été possible, noms de personnes et de lieux ont été identifiés en note. Lorsque l'identification n'a pas été possible, ces noms ont été laissés en italiques avec la graphie exacte du document original.

Année 1578

Mars 1578. Bien des années se sont écoulées, bien des événements se sont passés depuis la dernière visite du prince de Navarre dans le comté de Foix : on était alors en 1565, pendant le Grand Tour du royaume (1564-1565) auquel Henri participa aux côtés du jeune roi de France, Charles IX, de la reine-mère Catherine, de la famille royale et d'une grande partie de la cour. Il avait alors onze ans et profita de ce passage dans le Sud-Ouest pour découvrir certains de ses domaines personnels qu'il ne connaissait pas encore. Ce fut en particulier le cas du comté de Foix où il entra solennellement à Mazères, Pamiers et Foix⁴. Pour ce deuxième séjour en mars 1578, la donne a bien changé : c'est en roi de Navarre qu'il se rend dans son comté. Un roi libre de ses mouvements et de sa foi réformée, après quatre années passées contre son gré à la cour de France où il a été contraint d'embrasser la religion catholique : depuis la Saint-Barthélemy qui suit son mariage avec Marguerite de Valois (août 1572) jusqu'à la chasse de février 1576 dont il profite pour s'évader, le roi de Navarre est véritablement l'otage de la cour. Revenu dans cette Guyenne dont il est le gouverneur, il s'attache à réaffirmer sa position au sein du parti protestant et à redonner un peu de prospérité à ses états bien dégradés. Les épisodes militaires s'achèvent avec un nouvel édit, celui de Poitiers en septembre 1577. Ce n'est donc que deux ans après s'être évadé qu'il revient enfin dans le comté de Foix où il passe une bonne partie du mois de mars.

Le rôle de l'argenterie conservé sous la cote B 39 permet de picorer quelques informations intéressantes sur les occupations et les dépenses extraordinaires du souverain pendant ce séjour qui va durer presque un mois.

4 Claudine Pailhès, *Ibid.*

Tout d'abord, citons deux mentions qui évoquent les conditions du voyage du roi : celles des paiements acquittés aux bateliers de Mauzac puis de Pinsaguel qui ont fait traverser la Garonne et la Lèze à Henri de Navarre et à *tout son train*. On reste rêveur devant la complexité et les dangers de ces expéditions sur les routes bien peu carrossables du royaume... Les accidents au passage des rivières étaient d'ailleurs fréquents. En témoignent ainsi les mésaventures du trésorier des comptes de Jeanne d'Albret qui avait dû demander *quitus* pour la perte de deniers et d'archives, par deux fois, en 1562 et 1564, *lors que les coffres esquelz il avoit les deniers et papiers de sa charge cheurent et tumbarent dans l'eau es années mil V^c LXII et LXIII suyvant la royne en l'exercice de sa charge, l'une des foys dans une riviere pres Bergerac et l'autre dans le Gave pres Navarrains*⁵. Plus fameux, mais sans conséquence fâcheuse, on peut aussi citer l'accident de Neuilly dont furent victimes Henri IV et Marie de Médicis au passage de la Seine le 9 juin 1606⁶. En 1578, les franchissements de la Garonne et de la Lèze ont été moins problématiques !

Lors de son séjour *en Foix*, les archives de la chambre des comptes de Pau nous apprennent que le roi a joué à la paume à Pamiers et chassé entre Saverdun et Mauzac (plus de trente de nos kilomètres tout de même). On connaît la passion d'Henri pour l'activité physique et tout particulièrement le jeu de paume auquel il s'adonnait assidûment. Au château de Pau, le jeu de paume, dont la présence est attestée depuis le début du XV^e siècle, a été reconstruit en 1571 sur ordre exprès de Jeanne d'Albret. Cette dernière n'en avait-elle pas recommandé la pratique à son fils, « comme étant ledit jeu du plus honnête exercice à quoi on puisse passer le temps et le moins scandaleux »⁷ ? Dans ce jeu de raquette et de balles, le roi perdait pourtant beaucoup d'argent puisque les parties faisaient l'objet de paris passionnés... Ici, la dépense semble toutefois concerner le remplacement de balles (ou

5 Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, B 17. Compte des recettes et dépenses de la maison de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, fourni par Gaillard Gallant, trésorier pour l'année 1571.

6 « Un jour allant à S. Germain avec le Roi, le Cocher qui les menoit ayant été si malheureux que de les verser au passage d'un bac dans la rivière du côté de la portière où [la reine] étoit, elle se trouva en si grand péril de sa vie, que si le Sr de la Châtaigneraye ne se fût promptement jetté dans l'eau, du fond de laquelle il la retira par les cheveux, elle se fût promptement noyée... » François-Eudes de Mézeray, *Histoire de la mère et du fils [...]*, t. 1, Amsterdam, 1731, p. 5. Voir aussi, Paul Mironneau et Claude Menges-Mironneau, *Dessins de Pau*, catalogue en ligne de la collection des dessins du Musée national du château de Pau, RMN, 2007. Notice du dessin *L'accident de Neuilly* (Inv. P.99.1.1).

7 Cité par Paul Mironneau, « Autour de l'éducation d'un prince. Le jeu de paume du château de Pau », *Jeu des rois, roi des jeux. Le jeu de paume en France*, catalogue de l'exposition du Musée national du château de Fontainebleau 2 oct. 2001-7 janv. 2002, Paris, Château de Fontainebleau/RMN, 2001, p. 170-173. Raymond Ritter, *Le château de Pau. Étude historique et archéologique*, Pau, Princi Neguer, reprint. 2001, p. 201.

esteufs) perdues par le roi lors du jeu plutôt que des enjeux de paris. En effet, dans les comptes de 1584, le trésorier utilise indifféremment les mots *paulmes* et *esteufs* dans cette acception⁸.

Parmi les dépenses de ce premier séjour, on peut aussi noter l'achat d'une arme pour l'un de ses gardes.

Bien plus intéressant, le registre des comptes du trésorier de la maison du roi de Navarre comprend la mention d'une excursion du roi de Navarre *en la montaigne* qui le conduit jusqu'à *la frontiere d'Espagne*. Simple besoin de courir les montagnes pour cet homme assoiffé d'exercice et de chasse ou plus vraisemblablement contrôle des points de défense du comté de Foix, si proche de l'ennemi espagnol et dans un territoire dont on sait qu'il est infesté par les brigands profitant des troubles pour exercer leurs méfaits⁹ ? En 1585, Jean-Claude de Lévis, sire d'Audou, dans son rapport au roi de Navarre sur la situation du comté de Foix souligne ainsi l'importance « de pourvoir seurement au chasteau de Mérens » en raison des manœuvres du roi d'Espagne¹⁰. Comme on connaît par ailleurs grâce à un acte conservé aux Archives départementales de l'Ariège la visite d'Henri de Navarre à la grotte de Lombrive¹¹, il est tentant de rapprocher les deux événements.

Enfin, il convient de relever dans ce compte, comme dans les suivants, la part importante que tiennent dans ces dépenses aumônes et dons en argent distribués par le roi. On notera que l'usage de l'un de ces dons est spécifié : il s'agit d'acheter du vin pour des armuriers fuxéens, *compaignons forgeurs d'espées*. Henri de Navarre est généreux, ce trait a été maintes fois souligné. En tant que prince, il se doit d'ailleurs de faire montre de libéralité. Mais on peut aussi constater qu'il ne porte que rarement de l'argent sur lui et emprunte régulièrement à son entourage les sommes nécessaires à ses aumônes, ses dons ou ses achats, que le trésorier est ensuite chargé de rembourser..., là encore comme tous les princes.

8 Le terme *paulmes* utilisé pour désigner les balles est toutefois très inhabituel et si l'on calcule le nombre de balles perdues d'après les tarifs indiqués en 1584 (10 sols la douzaine), on en arrive tout de même au nombre considérable de 180 balles perdues... Tous mes remerciements à Yves Carlier, conservateur en chef du patrimoine au Château de Versailles, pour les renseignements qu'il m'a aimablement fournis sur ce sujet.

9 Adolphe Garrigou, *Études historiques sur l'ancien pays de Foix et le Couserans*, t. I, Toulouse, Henault, 1846, « Rapport sur le pays de Foix en 1585 », p. 364-372.

10 *Ibid.*, p. 369.

11 Claudine Pailhès, *Du Carlit au Crabère. Terres et hommes de frontière*, Conseil général de l'Ariège/Archives départementales, Foix, 2000, p. 447. Elle signale dans les comptes de la ville de Tarascon (v. 1578-1579), la mention des frais de torches utilisées pour la visite et la collation *per la venguda de nostre prince quant venguec a la canha de Lombrigua* (ADA, E 93). *Ibidem*, note 738.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 39 (cahier)

Rolle d'argenterie et parties extraordinaires du Roy de Navarre payees, baillees et dellivrees comptans par maistre Michel Barenger, conseiller, tresorier et recepveur general des finances et maison dud. seigneur, durant le quartier de janvier, febvrier et mars mil Vc soixante-dix-huict, aux personnes et pour les causes cy-apres declarees selon et ainsy qu'il s'ensuict [...].

[fol. 23] *A Toussainctz Vincent, maistre du jeu de paulme de Pasmyers, la somme de neuf livres tz a luy ordonnee pour paulmes que led. seigneur a perdues a plusieurs foys durant le sejour qu'il a faict aud. Pasmyers [...]*¹².

[fol. 33 v°] *A Jehan de Saltrey, habitant de Mazerès, la somme de huict escuz sol vallant XXIII l. t. pour ung poitrinal¹³ que led. seigneur a achapté de luy et icellui donné a ung soldat de ses gardes [...].*

[fol. 57] *Renboursé le sieur de Brigneulx¹⁴ de quatre escuz sol¹⁵, que led. seigneur emprunta de luy pour donner aux soldatz du chasteau de Foix, vallant XII l. t. ; plus ung escu sol, que led. seigneur fist bailler par led. argentier a quelques compaignons forgeurs d'espees de la ville de Foix, dont Sa Majesté leur fist don pour leur vin, cy LX s. t.*

9 l. 14 s. t. à un laquais nommé Estingues (Hastingues) pour être allé de Pamiers à Virez pour aller chercher *le sieur de la Brosse*.

12 « Au XVI^e siècle, c'est au Mercadal, quartier noble, près de la rue de *Na Brandissa*, que l'on trouve un jeu de paume et un jeu de billard. » *Histoire de Pamiers*, François Baby dir., Pamiers, Syndicat d'initiative, 1982, p. 206.

13 Le pétrinal ou poitrinal est une arme à feu à mi-chemin entre l'arquebuse et le pistolet. Plus court qu'un mousquet, mais plus lourd en raison de son calibre plus important, il est porté avec un baudrier, en travers de la poitrine d'où son nom. François Alexandre Aubert de La Chenaye des Bois, *Dictionnaire militaire ou recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la guerre [...]*, Paris, 1745, p. 227-228.

14 Jacques de Brenieu, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, est nommé par Henri de Navarre comme gouverneur du château de Foix en mars 1580, en remplacement de Jean de Serres. Ses exactions contre les biens de l'Église catholique - destruction de l'église de Montgauzy, pillage de l'abbaye de Saint-Volusien - provoquent sa destitution. Il est toutefois nommé capitaine du château de Lectoure en 1584. Patrick Cabanel, Claudine Pailhès et Philippe de Robert, *Le protestantisme en terres d'Ariège*, Conseil général de l'Ariège/Archives départementales, Foix, 2004, p. 42. Charles de La Hitte, *Lettres inédites de Henry IV à M. de Pailhès gouverneur du comté de Foix et aux consuls de la ville de Foix (1576-1602)*, Paris-Auch, Champion-Cocharaux frères, 1886, p. 35 et 39. Une partie de ces lettres a été acquise ces dernières années par les Archives départementales de l'Ariège.

15 L'écu sol ou au soleil est une monnaie réelle. À partir de 1574, elle équivaut à 3 l. t. de monnaie de compte. Jean-Claude Cuiagnet, *Dictionnaire Henri IV*, Paris, Grancher, 2007, p. 354-356.

[fol. 57 v°] 10 s. t. à un laquais qui a porté des lettres de Pamiers à *Carmail* au seigneur du lieu.

29 s. t. à un laquais qui est allé de Pamiers à Tarascon¹⁶.

[fol. 57 v°] *Plus aux battelliers de Mauzac¹⁷ qui ont passé led. seigneur et tout son train au passage dud. Mauzac, XII l. t. dont Sa Majesté leur a faict don. Plus, [fol. 58] par le commandement dud. seigneur, a six paisans qui l'ont mené et conduit a la chasse depuys Savardun jusques aud. Mauzac, VI l. t., dont Sa Majesté leur a faict don. Plus renboursé le sieur Dupré d'un escu sol qu'il presta aud. seigneur pour donner a des paouvres, Sa Majesté estant au chasteau de Merins¹⁸, LX s. t. Plus, par le commandement dud. seigneur, a des paouvres pellerins que Sa Majesté trouva en la montaigne, le jour qu'elle alla a la frontiere d'Espagne, XVIII l. dont Sad. Majesté leur fist don. Plus par le commandement dud. seigneur, aux battelliers qui passerent Sa Majesté et tout son train la riviere de Leze au port de Pinsaguet¹⁹, VI l. [...].*

[fol. 61 v°] *Plus aud. Begolles²⁰ par le commandement dud. seigneur, que Sad. Majesté envoyoict en poste a trois chevaulx de la ville de Mazeres aud. [fol. 62] Toulloze, quatre escuz sol, cy XII l. [...] Plus baillé aud. Begolle par le commandement dud. seigneur, que Sa Majesté envoyoict retournant de Foix aud. Toullouze, trois escuz sol vallans IX l. t. [...] [fol. 62 v°] Plus renboursé led. Begolle de deux aultres testons qu'il avoict frayez et desboursez pour la disnee de quatre paiges et lacquais [fol. 63] des escuiryes dud. seigneur, estans en la ville de Foix, cy XXIX s. tz.*

16 On peut supposer qu'il est chargé de prévenir les consuls de Tarascon du passage prochain du roi de Navarre dans leur ville.

17 Commune de la Haute-Garonne, canton de Carbonne. Ce village est situé sur la Garonne.

18 Merens-les-Vals, commune de l'Ariège. Le château a été détruit sur ordre de Louis XIII en 1638, la même année que celui de Montgailhard. P.-A. Brun, « Les guerres religieuses dans le pays de Foix sous le règne de Louis XIII », *Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1895-1896, vol. 5. Reprint, Pamiers, Soula, 1991, p. 74 note 6.

19 Pinsaguel, commune de la Haute-Garonne, canton de Portet-sur-Garonne.

20 Antoine de Bégoles fait partie de ces seigneurs catholiques qui entourent Henri de Navarre. Ce paragraphe des dépenses du trésorier dont le montant total s'élève à 114 l. 18 s. t., est entièrement consacré aux défraiement de ce personnage, envoyé en différents lieux pour le service du roi de Navarre, à Toulouse, Biron, l'Île-Jourdain... Cela confirme le jugement de Sully, qui décrit Bégoles comme l'homme de confiance du souverain : « entre les serviteurs les plus qualifiés du roy de Navarre » en 1576. *Les Oeconomies royales de Sully*, éd. David Buisseret et Bernard Barbiche, t. I (1572-1594), Paris, C. Klincksieck, 1970, p. 43.

Printemps 1579



Marguerite de Valois, reine de Navarre (1553-1615). Thomas de Leu (Audenarde v. 1555-Paris v. 1612), Gravure au burin, vers 1595.

En octobre 1578, Marguerite de Valois, accompagnée de sa mère Catherine de Médicis, rejoint près de Nérac son époux Henri de Navarre qu'elle n'a pas revu depuis l'évasion de 1576. Au-delà des retrouvailles conjugales entre les souverains de Navarre, c'est encore et toujours la paix du royaume qui se joue dans ces quelques mois que la reine-mère passe avec sa fille et son gendre en Gascogne. Les négociations, les fameuses « conférences », qui se tiennent à Nérac en février 1579, aboutissent à un nouveau traité. Il s'agit d'éclaircir un certain nombre de points contestés de l'édit de Poitiers et de rassurer les réformés, en particulier sur la question des places fortes. De Nérac, fief des Albret où la cour de Navarre s'installe et séjourne jusqu'en 1582, Marguerite de Valois a laissé une description idyllique dans ses *Mémoires* : « notre cour était si belle et si plaisante que nous n'envions point celle de France²¹ ... » Avant de s'y fixer toutefois, Henri de Navarre parcourt une partie de ses domaines accompagné de son épouse qui les découvre. C'est ainsi que les souverains de Navarre se

21 Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits 1574-1614*, éd. Eliane Viennot, Paris, Honoré Champion, 1999, [1579], p. 199.

trouvent dans le comté de Foix au mois d'avril 1579²², avec Catherine de Médicis qui ne les quittera qu'au début du mois de mai à Castelnaudary. Du détail de leurs entrées solennelles dans la capitale du comté et dans les villes de Mazères, Saverdun ou Pamiers, on ne sait que peu de choses. Dans ses *Oeconomies royales*, Sully signale seulement que « le roy de Navarre voulut faire voir la chasse des ours aux dames », qui refusent effrayées par les récits qu'on leur en a faits²³. Pierre Olhagaray qui insiste sur les aspects religieux et politiques de ce séjour, n'est qu'à peine plus disert : « ... parmi ces orageuses borrasques, la Reyne Mere, et le Roy nostre comte vindrent au comté de Foix ; la reyne se loge à Saverdun et le Roy à Mazères. Ceste cour esclairoit des perfections de Madame Soeur unique du Roy et de Margueritte de Valois [...] Ces deux cours furent longtemps à Mazères, où la reyne fit son entrée et receut en fort bonne part un présent que la ville luy fit... »²⁴. Quant à Marguerite de Valois, elle ne dit mot de ce séjour dans ses *Mémoires*. Le comté de Foix lui a sans doute fait moins douce impression que Nérac, en particulier Pamiers qui « accueillit fraîchement » les souverains de Navarre²⁵. Gageons toutefois que son souvenir du séjour fuxéen est certainement moins mauvais que celui laissé par *ce petit Genève de Pau* où elle jure bien de ne jamais remettre les pieds !²⁶ Seule la mention d'une aumône faite à un habitant de Foix, Jean Ribes, blessé d'un *esclat* d'arquebuse lors de l'entrée du roi et de la reine de Navarre dans leur capitale comtale, évoque cet événement d'importance dans la vie d'une cité²⁷.

22 On peut attester la présence à Saverdun de Catherine de Médicis dès le 14 avril et celle d'Henri de Navarre le 17 avril 1579, d'après leurs lettres missives, citées dans *Les Oeconomies royales de Sully*, *op. cit.*, p. 64, note 1. Pierre Duffaut indique par erreur une entrée de Catherine de Médicis à Mazères le 21 mars : elle est alors encore à Agen. Pierre Duffaut, *Histoire de Mazères ville maîtresse et capitale des comtes de Foix*, Mazères, 1988, p. 223.

23 L'anecdote nous a été signalée par Claudine Pailhès, directrice des Archives départementales de l'Ariège. Elle figure dans *Les Oeconomies royales*, *Ibid.* ainsi que chez Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, tome V, éd. André Thierry, Genève, Droz, 1991, p. 344-345. Dans les deux cas, les mémorialistes parlent surtout d'un incident survenu lors de cette chasse.

24 Pierre Olhagaray, *Histoire de Foix, Béarn et Navarre [...]*, Paris, chez David Douceur, 1609, p. 651.

25 Patrick Cabanel, Claudine Pailhès et Philippe de Robert, *op. cit.*, p. 41. Pamiers est une ville protestante depuis 1577. En 1578 elle subit attaques et pillages de la part des troupes du sieur Maure, catholique. La politique de pacification du roi de Navarre et la présence de nombreux catholiques à la suite de Catherine de Médicis et de Marguerite de Valois ne pouvaient que déplaire.

26 Lors de la messe de Pentecôte que la reine de Navarre est autorisée à faire célébrer au château de Pau, « en une petite chapelle qui n'a que trois ou quatre pas de long », des gardes en armes arrêtent des hommes venus en cachette pratiquer ce culte interdit en Béarn depuis 1571. Scandale à la cour de Pau ! Marguerite de Valois, *Mémoires*, *op. cit.* p. 195-200.

27 Seuls les comptes du trésorier de Pamiers ont été conservés pour cette période, mais pas dans leur intégralité. Une publication ultérieure permettra de montrer le coût d'un séjour du roi de Navarre pour une ville de l'importance de Pamiers.

De même, les archives financières nous laissent quelque peu sur notre faim par leur manque de détails sur l'importance politique de ce séjour. Toutefois, une mention des otages laissés par Catherine de Médicis à Saverdun est bien le signe que la situation reste fort instable et la confiance entre les deux camps très relative. Et que penser de la visite que deux *paouvres soldatz de Langon* font au roi de Navarre avant de s'en retourner dans leur ville, quand on sait que Langon est alors un port stratégique sur la Garonne et qu'il s'agit de l'une des premières places reprises par les réformés avant même que n'éclate une nouvelle guerre de religion en 1580 ? Quant à la question de la religion du roi de Navarre, elle apparaît de façon impromptue au détour d'une dépense : il s'agit d'aumônes distribuées pour les pauvres, à Mauvezin et à Mazères, et pour lesquelles il est précisé qu'elles furent données au sortir du prêche ou de la Cène.

Dans un registre plus léger, le don d'un renardeau fait au roi évoque le goût que le premier Bourbon et sa cour cultivent pour les animaux, domestiques ou sauvages²⁸. La mention du fou du roi, Thoumiou, comme celle d'une troupe de comédiens rappellent que cette cour se doit de divertir ses hôtes de marque. Quant à la dépense concernant la livraison de *passementz d'or et d'argent, draps de soye et autres estoffes necessaires pour ung habillement que Sa Majesté faisoit faire* ou au règlement du cordonnier du roi pour plus de vingt paires d'escarpins, bottes ou mules de velours, fabriquées pour Henri de Navarre entre avril et juin 1579, ils montrent que, contrairement à l'image de rusticité qui lui est habituellement attachée, ce dernier sait aussi tenir son rang et paraître auprès de son épouse en un royal apparat qui n'a rien à envier à la cour des Valois²⁹.

Mais, plus que tout, ce qui ressort de ces comptes, c'est la lourdeur de l'intendance que nécessitent ces séjours royaux ainsi que l'extrême mobilité de la cour de Navarre, qui se déplace régulièrement d'une ville à l'autre, d'un château à l'autre que l'on apprête promptement. Il faut imaginer ce que doit être au printemps 1579 cette foule où plusieurs maisons royales et princières se croisent : celle du roi de Navarre, de son épouse, de sa

28 Joan Pieragnoli, « La cour de Henri IV et les animaux », *Lettre de la Société Henri IV* n°24, décembre 2011, p. 2-23. Voir aussi *infra* dans les comptes de 1584 la mention du singe du roi de Navarre.

29 Jean-Pierre Babelon a décrit non sans malice la transformation vestimentaire de cet « Hercule filant aux pieds d'Omphale » dans « les premiers temps du printemps de Nérac » : « On voit des pourpoints de soie, satin noir et blanc, avec des chausses de satin jaune qui tranchent avec le vieux pourpoint de velours tanné... du temps des escapades. Il porte maintenant des chemises et des caleçons de toile de Hollande, des bas de soie, des manteaux d'écarlate rouge avec des parements d'or et d'argent... » Jean-Pierre Babelon, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982, p. 267.

sœur Catherine de Bourbon, de la reine-mère. Même si l'intégralité de ces maisons n'a sûrement pas fait le déplacement, ce sont tout de même plusieurs centaines de personnes qu'il faut loger et nourrir chaque jour...³⁰ C'est ainsi que le maréchal des logis du roi de Navarre - chargé comme son nom l'indique de préparer l'arrivée et le logement du souverain et de s'assurer qu'il n'y manquera de rien - est le mardi 14 avril 1579 à Saverdun, le mercredi à Mazères, le jeudi à Pamiers – en vain, puisque *le roi ne vint point* -, le samedi est de retour à Mazères, le dimanche à Salles³¹, le lundi à Marquein³² où il reste jusqu'au lundi suivant avant de repartir une nouvelle fois pour Mazères... Il en est de même pour les fourriers s'occupant des écuries ou pour Pierre de Réveillon, valet de chambre et tapissier ordinaire du roi de Navarre. Si les mentions relevées dans les registres de la chambre des comptes sont très laconiques sur le travail effectivement réalisé par ces officiers, on sait, en ce qui concerne ce dernier personnage, que l'importante collection de tapisseries des rois de Navarre était fortement mise à contribution lors des déplacements des souverains. Faciles à décrocher, rouler, transporter, raccrocher, elles permettaient en effet de recréer en quelques heures un décor palatial somptueux³³. On ne peut enfin que remarquer la vigilance extrême de ces officiers royaux, tel le garde-vaisselle qui envoie chercher un plat et une écuelle égarés au cours de ces pérégrinations. Sans doute ces objets sont-ils de métal précieux...

Enfin, les dépenses faites pour nourrir cette foule, frappent par le volume et la variété des mets fournis. On est ébahi par les quantités considérables de pain et de vin consommées à la cour de ces grands seigneurs. De fait,

30 C'est ainsi qu'en 1574, la maison de Catherine de Bourbon, sœur du roi de Navarre compte 70 personnes et celle de Marguerite de Valois 120. Pierre Tucoo-Chala, *Catherine de Bourbon. Une calviniste exemplaire*, Biarritz, Atlantica, 1997, p. 26. En 1588, un état de la maison du roi de Navarre comprend quant à lui plus de 250 personnes. Même si cette maison s'est étoffée au cours des années, surtout à partir de 1584 et de l'accession d'Henri de Navarre au rang d'héritier présomptif de la couronne de France, elle est déjà imposante dans les années 1578-1580. Elle ne cessera de s'accroître et en 1600, la maison du roi de France et de Navarre s'élèvera à 1 500 personnes ! Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 328-329.

31 Salles-sur-L'Hers, commune de l'Aude, chef-lieu de canton.

32 Marquein, commune de l'Aude, canton de Salles-sur-L'Hers. Le baron de Marquein est alors François de Roquefort, également seigneur de Salles (baron de Marquein de 1566 à 1596). Son fils Jean-Sébastien de Roquefort sera l'un des gentilshommes de la chambre de la reine Marguerite. Le château de Marquein est construit en 1539. Il est situé à proximité de Saint-Michel-de-Lanès où réside Catherine de Médicis. Voir Henry Mullot, « Marquein », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. XIII, 1902, p. 63-189. L'auteur s'y interroge sur la réalité du séjour du roi de Navarre au château de Marquein en 1579. La réponse est oui.

33 On peut lire à ce sujet Isabelle Pébay-Clottes et Paul Mironneau, « Le goût du bel objet. À propos des richesses d'objets d'art de Jeanne d'Albret à Pau et Nérac », *Jeanne d'Albret et sa cour*, actes du colloque international de Pau 17-19 mai 2001, réunis par Evelyne Berriot-Salvadore, Philippe Chareyre et Claudie Martin-Ulrich, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 374-400.

traditionnellement associés à l'Eucharistie dans l'Occident chrétien, ces deux aliments qui pourraient sembler les plus simples de l'alimentation princière sont devenus « des éléments incontournables de l'alimentation aristocratique comme de l'alimentation populaire³⁴ ». Quant à la présence dans les comptes d'achats en quantités significatives de sucre et de *beurre fraiz*, elle montre que la cour de Navarre n'est pas imperméable aux principales mutations que connaît la cuisine aristocratique du XVI^e siècle, qui adopte des saveurs plus douces, en rupture avec la tradition du goût médiéval pour les plats acides et très épicés³⁵. Et ce goût du sucre et des sucreries se retrouve dans les quantités de massepains, confitures, sucre candi, sucre rosat et autre alphénic fournis par l'apothicaire du roi de Navarre, moins pour soigner quelque affection – même si on leur prête alors des vertus thérapeutiques – que pour satisfaire à la gourmandise et à la galanterie du roi qui les offre à son épouse, sa belle-mère ou sa sœur... et se les fait parfois livrer dans *la chambre des filles*, c'est-à-dire chez les filles d'honneur de la reine.

Enfin, on constate qu'on fait maigre le vendredi à la cour de Navarre, puisqu'aucun aliment carné ne figure au menu. Par contre, poissons variés, grenouilles, œufs, pâtés de truites et pièces de four sont présents... et en grande quantité³⁶. Pour les repas des autres jours de la semaine, les convives sont normalement approvisionnés en viandes de toutes sortes. Volonté de ne pas choquer les nombreux catholiques présents à la cour de Navarre, et parmi eux, la reine elle-même, ou habitude alimentaire conservée après la conversion au protestantisme de ses souverains ? La question n'est pas facile à trancher, car la pratique n'est pas vraiment systématique, si l'on s'en réfère aux différents comptes de bouche du roi de Navarre, mais aussi de sa mère Jeanne d'Albret : c'est ainsi qu'en 1571, les comptes de l'alimentation de la cour de Navarre montrent que le vendredi, le menu est presque exclusivement composé de poissons, à l'exception de l'utilisation de lard ou de la présence de quelques volailles³⁷. Quant aux menus du roi de Navarre pour l'année 1579, ils sont d'une variété extrême pour ce qui concerne les mets servis le vendredi, parfois exclusivement composés de

34 Marjorie Meiss-Even, « L'hôtel de bouche : la culture de table des ducs de Guise », *Festins de la Renaissance. Cuisine et trésors de la table*, catalogue de l'exposition du château de Blois 7 juill.-21 oct. 2012, Paris-Blois, Somogy-Musée du château royal de Blois, 2012, p. 44-55.

35 Florent Quellier, « Mets et festins aristocratiques en France à la Renaissance », *Festins de la Renaissance, op. cit.*, p. 27-30.

36 Il se trouve des humanistes pour critiquer ce « maigre gastronomique » où la profusion et la diversité des poissons et des mets composent un menu qui, s'il respecte l'interdit de la viande, n'a rien de frugal... À ce sujet voir Florent Quellier, *art. cit.*, p. 26-27.

37 Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 18.

produits de la mer (les huîtres en particulier sont très appréciées), parfois moitié viandes moitié poissons, sans que l'on puisse trouver une explication évidente à ces choix. En tout cas, si certains protestants « font gras » de façon ostensible les jours maigres prescrits par l'Église catholique, ce n'est pas le cas à la cour de Navarre.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 42 (cahier)

Journal de la despence ordinaire du Roy de Navarre durant le moys d'april mil cinq cens soixante-et-dix-neuf.

[Il s'agit exclusivement des dépenses de bouche et d'écurie.]

[fol. 78 r° et v°] *Mardy quatorziesme dud. moys [avril], le Roy et son train disner à Caujac³⁸, Sa Majesté avec partye de son train soupper et coucher a Mazeres³⁹ et l'aultre partye de son train demeuré a soupper et coucher a Saverdun⁴⁰* 203 l. 2 s. t.

[fol. 79 r°-v°] Mercredi 15 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour audict Mazeres* 197 l. 3 s. t.

[fol. 80 r°-v°] Jeudi 16 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour aud. Mazeres* 260 l. 15 s. 10 d. t.

[fol. 81 r°-v°] Vendredi 17 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et partie de son train disner a Saverdun, soupper et coucher a Mazeres et le reste de son train, tout le jour aud. Mazeres,* 201 l. 3 s. 6 d. t.

[fol. 82 r°-v°] Samedi 18 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour aud. lieu de Mazeres,* 212 l. 12 s. 10 d. t.

[fol. 83 r°-v°] Dimanche 19 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour aud. Mazeres.* 246 l. 9 s. 6 d. t.

38 Commune de la Haute-Garonne, canton de Cintegabelle. Il faut compter une soixantaine de kilomètres entre Caujac et Mazères et une vingtaine de Caujac à Saverdun.

39 On ne sait pas précisément où logent les souverains de Navarre pendant ce long séjour à Mazères. Le château étant inhabitable, Pierre Duffaut émet l'hypothèse d'un logement dans la Castellane, grande bâtisse peut-être construite en 1575 par Jean-Claude de Lévis, sire d'Audou, et où au XVIII^e siècle encore, une chambre porte le nom de « chambre de la reine ». *Op. cit.*, p. 248.

40 Le *disner* royal qui est prêt en cuisine à partir de 9h30, correspond au repas de fin de matinée, le souper doit être prêt à partir de 5 heures du soir. René Gandilhon, « Henri IV et le vin », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1987, tome 145, livraison 2, p. 392 note 1.

[fol. 84 r^o-v^o] Lundi 20 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour aud. lieu de Mazerès.* 218 l. 11 s. 8 d. t.

[fol. 85 r^o-v^o] Mardi 21 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train disner au chasteau de Marquain, soupper et coucher aud. lieu.*
204 l. 17 s. 6 d. t.

[fol. 86 r^o-v^o] Mercredi 22 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train tout le jour aud. lieu de Marquain.* 214 l. 16 s. 8 d. t.

[fol. 87 r^o-v^o] Jeudi 23 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train tout le jour aud. lieu de Marquain.* 213 l. 9 s. 4 d. t.

[fol. 88 r^o-v^o] Vendredi 24 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train tout le jour aud. lieu de Marquain.* 224 l. 10 s. 8 d. t.

[fol. 89 r^o-v^o] Samedi 25 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train tout le jour aud. lieu de Marquain.* 221 l. 8 s. 8 d. t.

[fol. 90 r^o-v^o] Dimanche 26 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train tout le jour aud. lieu de Marquain.* 209 l. 19 s. 9 d. t.

[fol. 91 r^o-v^o] Lundi 27 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et partye de son train, disner a Saint-Michel⁴¹, soupper et coucher aud. Marquain.*
258 l. 6 s. 5 d. t.

[fol. 92 r^o-v^o] Mardi 28 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner aud. Marquain, soupper et coucher a Mazerès.*
235 l. 18 s. 8 d. t.

[fol. 93 r^o-v^o] Mercredi 29 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour audict Mazerès.* 209 l. 1 s. 2 d. t.

[fol. 94 r^o-v^o] Jeudi 30 avril. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour aud. Mazerès* 303 l. 14 s. 8 d. t.

41 Saint-Michel-de-Lanès, commune de l'Aude, canton de Salles-sur-L'Hers. Sur cette seigneurie, voir Henry Mullet, *art. cit.*, p. 189-198.

Inclut également quelques dépenses mensuelles : *Au Tousin de la panneterye pour avoir fourny de cure dentz tant pour la table du Roy que autres tables de son ordinaire durant ce moys XXX s*⁴².

Journal de la despence ordinaire du Roy de Navarre pour le mois de may 1579

[fol. 96-98] Vendredi 1^{er} mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour en sa ville de Mazerés.* 229 l. 12 s.t.

[fol. 98 v^o]

Sabmedy deuxiesme jour dudict mois, le Roy et son train, tout le jour en sa ville de Mazerés.

Panneterye

*A Jehan Choisne, boullanger, pour soixante-douze XII^{mes} de pain*⁴³, *XXVIII l. XVI s. t.*

Eschançonnerye

*A Pierre Grenier, pour une pippe*⁴⁴ *de vin claireset*⁴⁵, *despancee XLVIII septiers*⁴⁶ *et pour le fust appartenant aux sommeliers, XX s.*
De la pippe de vin claireset percee le jour precedent, despancee XXVI septiers.
De la barrique de vin blanc, percee le dernier jour d'apvril, despancee IIII septiers.

Vin despancee LXXVIII septiers, XIII l. t.

42 Les cure-dents sont aussi appelés « furgettes ». Ils sont des éléments indispensables de l'hygiène de table à la Renaissance. « Au XVI^e siècle, on fabrique de riches cure-dents en or, avec émaux et pierres précieuses : ce sont de véritables bijoux qui sont portés au cou comme des pendentifs ornementaux », *Festins de la Renaissance, op. cit.*, cat. n°118-120, p. 216-217. Ici, il doit s'agir d'objets plus simples, car peu coûteux.

43 Le nombre de pains consommés à la cour de Navarre semble dans la norme du temps : ainsi au début des années 1550, trois pains étaient fournis par personne et par jour aux quelques cent convives de la table de la duchesse douairière de Guise. Marjorie Meiss-Even, *art. cit.*, p. 44-45. Si l'on applique le même ratio à la cour de Navarre, on arrive à environ 300 convives pour cette journée, ce qui paraît vraisemblable.

44 Une pipe équivalait à 432 pintes soit environ 402 litres (Mesure de Paris).

45 Contrairement à ce que son nom semble indiquer, il s'agit de vin rouge, toutefois différent du « vin couvert » qui « est rouge vermeil ou noir ». En fait, un intermédiaire entre le « couvert » et le blanc... Nicolas Abraham de la Framboisière, *Le gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, Paris, 1600, cité par René Gandilhon, *art. cit.*, p. 383-404. Il semble qu'Henri de Navarre devenu Henri IV ait eu une préférence pour le vin blanc qui, d'après La Framboisière « n'apporte aucun détrimet ny à la teste ny au foye... », *Ibid.*, p. 394.

46 Le setier est une mesure de capacité utilisée aussi bien pour les matières sèches que pour les liquides. Pour l'huile ou le vin, le setier (du latin *sextarius*, sixième) équivaut à 8 pintes, soit 7,44 litres. Ce sont donc plus de 580 litres de vin claireset ou blanc qui ont été bus en une journée ! Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 415.

Cuisine

Au pourvoieur pour quatre-vingtz-dix-huict livres de boeuf, IIII l. XVIII s.

Soixante-dix-sept livres de porc fraiz, CXV s. VI d.

Deux centz vingt-six livres de mouton, XVI l. XIX s.

Trois chevreaux et yssue⁴⁷, XXVIII s. VI d.

Quatorze chappons, seize poulles, CXVIII s.

Cinquante-six pouulletz, IIII l. IIII s.

Trois lepyraux et une perdrix, XXVI s.

Ung lappin, deux cailles, IX s.

Une fressure et une hastille⁴⁸ de porc, X s.

Trois fressures de mouton, III s.

Ung cent d'oeufz, XX s.

Deux centz de goujon, X s.

Six poignastres⁴⁹, XVIII s.

Quatre livres d'huile, XII s.

Trente-deux livres de lard, IIII l. XVI s.

Pour la recompance par jour, XXXVIII l. V s.

Sept livres de chandelle, XXI s.

Somme IIII^{xx} VIII l. LXIII s.

A l'escuyer pour verdure⁵⁰, XLII s. VI d.

A luy pour faire esmoudre les cousteaulx, V s.

Somme XLVII s. VI d.

[fol. 99] Au pasticier pour douze pieces de four⁵¹, LIII s.

47 On appelle « issues » d'un animal abattu et découpé pour être consommé, le sang, les glandes, les sabots et cornes. Mais peut-être s'agit-il ici des abats.

48 On appelle « fressure » les abats d'un animal. Selon les dictionnaires, la « hastille » correspond soit au foie et aux entrailles du porc – elle serait ainsi appelée, car il faut la manger rapidement, « à la hâte » -, soit à des pièces à griller.

49 Il s'agirait de l'ancien nom de la vive, poisson méditerranéen, ainsi nommé en raison de sa forme de petit poignard. Georges Cuvier et Achille Valenciennes, *Histoire naturelle des poissons*, t. III, Paris, Levrault, 1829, p. 178.

50 La verdure ou herberie comprend les légumes qui deviennent très prisés au XVI^e siècle. « Si l'alimentation des élites reste très carnée, les légumes, les salades et les fruits y font une entrée remarquée ». Florent Quellier, *art. cit.*, p. 29.

51 Les pièces de four, aussi dénommées dans d'autres comptes de bouche princiers « ouvrages de four » ne sont que rarement précisées. On peut citer pour la table du roi de Navarre, la consommation, le dimanche 10 mai, de *cing pastez en fuzee ung pastee de crestes et douze pieces de four* ; le mardi 12, de *cing pastez de chevreau* ou le 31 mai à Pau, d'un *pasté decrevisces*... Ici, il doit s'agir de pâtés de viande, très prisés par l'aristocratie française du XVI^e siècle. L'ambassadeur vénitien Jérôme Lippomano peut ainsi affirmer : « On aime en France plus qu'ailleurs les pâtisseries, c'est-à-dire la viande cuite dans la pâte ». Cité dans Marjorie Meiss-Even, *art. cit.*, p. 49.

A l'apoticaire pour deux livres de sucre⁵², LX s., une once et demie de canelle⁵³, XV s., et deux livres de ris, XV s, cy IIII l. X s.

Fruicterye

Au sommelier de panneterie pour tous fruitz⁵⁴, LXXV s.

A luy pour beurre fraiz⁵⁵, IIII s.

Somme LXXIX s.t.

Escuyerye

Pour la journee et despence de trente-trois chevaux, disnee de neuf chevaux a Mazeres, en huict quintaulx et demy de foing, a raison de XXII s. le quintal, IX l. VII s.

Deux quintaulx et demy de paille, XV s.

Deux septiers⁵⁶ et demy d'avoyne, a raison de quatre livres unze solz le septier, XI l. VII s. VI d.

En chandelle et huile, IX s. VI d.

En boys et seel pour servir a la cuysine des paiges et lacquaiz, XII s.

Pour le deffroy du logis, XX s.

Pour la despence de bouche de six paiges demourez a Nerac, IIII l. IIII s.

52 Alors qu'à la fin du Moyen Âge, l'acidité des plats est l'une des caractéristiques de la cuisine aristocratique française, le sucre en devient l'un des ingrédients indispensables dans la première moitié du XVI^e siècle. « Assimilé aux épices, le sucre de canne relevait du thérapeutique, de l'apoticaire. Censé faciliter la digestion, le sucre est idéal dans les sauces et pour saupoudrer des mets avant de les consommer. » Florent Quellier, *art. cit.*, p. 28.

53 La cannelle, comme le gingembre, le clou de girofle ou le poivre restent très utilisés dans la cuisine aristocratique, pour les farces et les sauces. Le coût de ces épices les réserve aux tables des plus fortunés. On leur prête aussi de puissantes vertus digestives, ce qui explique qu'elles soient en possession de l'apoticaire. Florent Quellier, *art. cit.*, p. 27-28. Le lundi 4 mai, il fournit par exemple *demie livre de pouldre blanche, demie livre de menues espices, quatre livres de cloud, quatre onces de muscade, demie once de safran, une aulne et demie destamine* (fol. 101).

54 Aucun détail sur ces fruits parfois qualifiés de *fruitz ordinaires*. Sur l'utilisation des fruits dans les repas aristocratiques, voir *supra* note 50.

55 Au milieu du XVI^e siècle, le beurre est devenu le corps gras le plus utilisé dans la cuisine aristocratique, alors qu'au XV^e siècle, on utilise le saindoux : au Moyen Âge, on considère le beurre non seulement comme un aliment « associé au monde paysan, mais en plus [comme] un aliment qui depuis l'Antiquité traînait une mauvaise réputation de graisse de barbare. » Au XVI^e siècle, où l'on innove en cuisine, le beurre participe de « cette mutation du goût des élites vers plus de douceur ». Mais, s'il est abondamment utilisé comme ingrédient dans la cuisine, on ne le consomme pas encore seul. Florent Quellier, *art. cit.*, p. 28.

56 Un setier équivaut à 4 minots, soit 118 kg de grains. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 415.

*Au sieur de Longs*⁵⁷ *pour la despence d'un courtault*⁵⁸, XII s.
Somme XXVIII l. VII s.

Aux gens vivans a l'argent, IX l. IIII s.
Pour les mulletz et chevaulx comptez a argent, IX l. II s.
Somme XVIII l. VI s.

Fourriers
Pour les parties comptees par le menu cy-devant en la premiere journee de ce mois soubz ce present chappitre, la somme de dix livres seize solz tournois, cy, X l. XVI s.

[fol. 99 v°]
Au maistre de fourriere qui a payé pour gros bois et fagotz despencé ce jour, la somme de XI l. XV s.

Somme de la despence de ce jour a deniers, deux cens quinze livres trois solz six deniers tournois.

[fol. 100 r°-v°] Dimanche 3 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, audict Mazerès*, 219 l. 9 s. 2 d. t.

[fol. 101 r°-v°] Lundi 4 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour a Mazerès*, 238 l. 4 s. 6 d. t.

[fol. non numéroté] Mardi 5 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour au Mas Saint-Espielle*⁵⁹ *et le reste du train a Mazerès*, 256 l. 10 s. 10 d. t.

[fol. 102 r°-v°] Mercredi 6 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour audict Mazerès*, 237 l. 6 s. 6 d. t.

57 Jean de Lons est premier écuyer d'écurie du roi de Navarre depuis le 28 septembre 1576. Lons est érigée en baronnie en 1592 en récompense de « la prouesse, hardiesse et vantardise » de cet écuyer, devenu chambellan ordinaire et colonel général de l'infanterie. Jean Robert, « Les grande et petite écuries d'Henri III de Navarre », *Bulletin de la Société des Amis du château de Pau*, n^o 88, 1982, p. 16-17.

58 Un courtaud est un cheval surtout utilisé pour le transport des bagages. Son nom vient de ses jambes courtes.

59 Mas-Saintes-Puelles, commune de l'Aude, canton de Castelnaudary.

[fol. 103 r^o-v^o] Jeudi 7 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train*
audict Mazerés, 237 l. 6 d.t.

[fol. 104 r^o-v^o] *Vendredy huictiesme jour dudict mois, le Roy et ses*
gentilzhommes disner a Montreal⁶⁰ pres Carcasonne et soupper a Mazerés
et le train tout le jour aud. lieu de Mazerés, 230 l. 4 s. 6 d.t.

Panneterye

Au boullanger pour soixante-et-douze douzaines de pains, XXVIII l. XVI s.

Eschançonnerie

A Jehan du Fauvre, pour une pippe de vin clairet, despancé XLVIII septiers
et fin, XIII l. et pour le fust du sommelier XX s., cy, XV l.

A Anthoine Prat pour une barrique de vin clairet, despancé XXVI septiers
et fin, VII l. X s. et pour le fust du sommelier X s., cy VIII l.

De la petite piece de vin blanc percee le jour precedent despancee V
septiers.

Vin despancé LXXIX septiers.

Cuisine

Au provoyeur pour deux truictes de pied deux doigtz, XXX s. ; trois de pied,
trente-deux truitas, IX l. LX s.

Ung barbeau de pied quatre doigtz, trente-cinq poignastres, CXV s.

Demy cent grenoilles, demy plat de loches⁶¹, VIII s.

Ung cent gogeons, seize molues⁶², douze merluz, XLV s.

Cinq moyens saumons salléz, six cens d'oeufz, XI l.

Dix-neuf livres de beurre, dix-neuf livres d'huile⁶³, CXIII s.

Six livres de chandelle, XVIII s.

La recompance par jour, XXXVIII l. V s.

Somme IIII^{XX} III l. V s.

A l'escuyer pour verdure, XLII s. VI d.

A luy pour avoir fait racoustrer une broche rompue, II s.

Somme XLVIII s. VI d.

60 Montréal, commune de l'Aude, chef-lieu de canton.

61 Poissons d'eau douce. Trouvé sur <http://www.cnrtl.fr/> Centre National de ressources textuelles et lexicales.

62 Poisson du genre gade, variété de morue. *Ibid.*

63 En ce vendredi, jour maigre, on n'utilise pas de lard. On notera qu'en conséquence, la consommation de beurre et d'huile est bien plus importante qu'un jour gras.

Au pasticier pour neuf pastéz de truitas et douze pieces de four, LXXII s.

Fruicterie

Au sommelier de paneterie pour tous fruitz, LXXV s.

Despancé trois flambeaux [...]

[Suit la dépense pour l'écurie]

[fol. 105 r^o-v^o] Samedi 9 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour a Mazerès,* 216 l. 14 s.

[fol. 106 r^o-v^o] Dimanche 10 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour audict Mazerès,* 203 l. 11 s. 9 d.t.

[fol. 107 r^o-v^o] Lundi 11 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner a Mazerès, souper et coucher a Pamiers,* 203 l. 16 s. 4 d.t.

[fol. 108 r^o-v^o] Mardi 12 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner audict Pamiers,* 229 l. 4 s. 6 d.t.

[fol. 109 r^o-v^o] Mercredi 13 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner audict lieu de Pamiers,* 231 l. 10 s. 9 d.t.

[fol. 110 r^o-v^o] Jeudi 14 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner a Varilles, souper et coucher a Foix,* 209 l. 14 s. 5 d.t.

[fol. 11 r^o-v^o] Vendredi 15 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour audict lieu de Foix,* 210 l. 10 s. 6 d.t.

[fol. 112 r^o-v^o] Samedi 16 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner audict Foix, souper et coucher a Pamiers,* 223 l. 9 s. 6 d.

[fol. 113 r^o-v^o] Dimanche 17 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, tout le jour audict Pamiers,* 223 l. 11 s.t.

[fol. 114 r^o-v^o] Lundi 18 mai. Dépense ordinaire pour *le Roy et son train, disner a Saverdun, souper et coucher a Lesat,* 196 l. 18 s. 2 d. t.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 46 (cahier)

Roolle de la despence en parties extraordinaires du Roy de Navarre estant en sa ville de Nerac, durant le quartier de janvier, fevrier et mars l'an mil cinq cens soixante-dix-neuf.

[fol. 75] [A Pierre Peguet⁶⁴, sellier du roi de Navarre] *Plus pour avoir; le Roy estant a Mazerès, le XXVIII^e avril rabillé les grandes bouges a porter la vaisselle et mis deux contresangleaux et troys bloucqques ezchappees, accourcir les portans et mis ung bout a la surventriere, la somme de vingt-cinq solz tz.*

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 47 (cahier)

Roolle de la despence extraordinaire de la maison du Roy de Navarre durant le quartier d'avril, may et juing mil cinq cens soixante-dix-neuf.

[fol. 6 v^o] 11 l. 12 s. t. à l'argentier du roi de Navarre *qui a payé et remboursé par commandement [fol. 7] dudit sieur Roy, a Charles Marchant, son aulmosnier; quatre pistoletz⁶⁵ qu'il avoit payez, assavoir; deux pistoletz au bassin des paouves au sortir du presche en la ville de Mauvesin⁶⁶ et autres deux pistoletz le jour de la Cene en la ville de Mazerès⁶⁷, suivant le mandement qui lui en a été fait le 24 avril.*

[fol. 13] [...] *Et au Picard, archier d'icelle garde, pour avoir menné les hostaiges que la Royne Mere du Roy avoit laissees a Savardun jusques a Castetnau-Darry, ladicte dame y estant, aultres troys escuz [...]*

[fol. 14 r^o-v^o] *A Pierre de La Coste⁶⁸, mareschal des logis dud. seigneur Roy, la somme de trente livres tournois a luy ordonnee [...] pour les*

64 Écrit *Pecquet*. Figure avec la même fonction en 1585 et 1588. Jacques Perot, « La maison du roi de Navarre en 1588 », *Bulletin de la Société des Amis du château de Pau*, n^elle série n^o97, 1984, p. 36.

65 Il s'agit d'écus pistoletz dits aussi pistoles, monnaie d'or espagnole qui a cours dans le royaume de France et y est très présente. Au sujet des monnaies en circulation pendant le règne d'Henri IV et du poids monétaire des pièces étrangères, voir Xavier Pébay, « 'Le roi est mort vive le roi !' Panorama numismatique de l'an de grâce 1610 », *La Lettre de la Société Henri IV*, n^o21, janvier 2010, p. 6-22.

66 Mauvezin, il s'agit sans doute de Mauvezin dans le Gers, où la présence du roi de Navarre est attestée. Charles de La Hitte, *op. cit.*, p. 29.

67 Pierre Duffaut (*op. cit.*, p. 243) suppose que le temple de Mazères est édifié en 1575, comme celui de Saverdun.

68 Pierre de La Coste, maréchal des logis du roi de Navarre, est aussi viguier et capitaine du château de Pamiers. Henri de Navarre l'envoie en 1582 auprès des réformés de Genève. Charles de La Hitte, *op. cit.*, p. 49-50. Ce personnage occupe toujours les fonctions de maréchal des logis en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 33.

journees par luy vacquees a faire les logis de Sa Majesté, du 30 mars au 28 avril 1579.

[fol. 14 v°-15 v°] *A Johannes de Cazenave, fourrier ordinaire dud. seigneur Roy, la somme de trente-six livres tournois a luy ordonnee [...] pour les journees par luy vacquees a faire les logis de Sa Majesté, du 30 mars au 28 avril 1579.*

[fol. 17 r°-v°] *A Jehan Despriet dit Laumosnier⁶⁹, fourrier ordinaire dud. seigneur Roy, la somme de trente-six livres tournois a luy ordonnee [...] pour les journees qu'il auroit vacquees a faire les logis dud. seigneur Roy, du 30 mars au 28 avril 1579.*

[fol. 18-19v°] *A François du Mirail, fourrier ordinaire, la somme de trente-six livres tournois a luy ordonnee [...] pour les journees qu'il auroit vacquees a faire les logis dud. seigneur Roy, du 30 mars au 28 avril 1579.*

[fol. 21v°] [...] *Aux lacquays de Sa Majesté pendant qu'elle estoit aud. lieu de Marquain, a plusieurs fois, pour aller par le commandement et pour le service de Sa Majesté, tant a Castetnau-Darry vers la Reyne Mere du Roy que autres lieux, la somme de sept escuz solz vallans vingt-une livres tournois.*

[fol. 22 v°-23] *Au susdict Pierre de Revillon, varlet de chambre et tapissier ordinaire dudict seigneur Roy, la somme de vingt-sept livres dix solz tournoys a luy ordonnee [...] pour les parties par luy faictes et fournies pour le service de Sa Majesté durant le mois d'avril. [...]*

Parti de Nérac pour conduire la chambre du Roy a Leyrac, Pierre de Réveillon a en particulier couché à Valence-d'Agen où il a tendu la chambre du Roy. Pendant le séjour du roi de Navarre dans le comté de Foix, il va à Saverdun, Mazères, au château de Marquein puis de nouveau à Mazères, où il a très vraisemblablement procédé aux mêmes opérations. [fol. 23 r°-v°] 25 testons⁷⁰ à l'argentier du roi de Navarre qui a payé Artiguolle, laquays du roy pour être parti de Mazères le 1^{er} mai porter des

69 Ce personnage occupe toujours les mêmes fonctions en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 31.

70 Le teston d'argent est une monnaie réelle qui vaut 10 sous.

lettres du roi de Navarre au prince de Condé⁷¹ à Saint-Jean-d'Angély.

[fol. 23 v^o] 24 l.t. *A Gaillard de Coyla et Miqueau du Bosquet, paouvres soldatz de Langon, [...] pour subvenir a leur despence et fraiz du voyaige par eulx faict, estans allez trouver led. seigneur roy a Mazeres et d'illec s'en retourner aud. Langon [...].*

[fol. 24] 55 s. t. au contrôleur ordinaire de la maison du roi de Navarre *pour la despence qu'il avoit faicte, partant du chasteau de Marquein, le roy y estant, et par commandement de Sa Majesté allant a Mazeres faire delivrer aux tailleur et chaussetier de Sa Majesté les passementz d'or et d'argent, draps de soye et autres estoffes necessaires pour ung habillement que Sa Majesté faisoit faire [...].*

[fol. 24 v^o] 3 écus sol à Charles Marchant, aumônier du roi de Navarre, pour le rembourser de la même somme donnée comptant du commandement du roi, *assavoir ung escu a ung officier de la panneterie pour se faire guerir d'une blessure et deux escuz a ung petit enfant de lad. ville de Mazeres par aulmosne, estant gasté [...].*

[fol. 25] [...] *Deux livres a un lacquays dudict seigneur Roy pour porter des confitures⁷² que Sa Majesté envoyoit a la Royne sa femme estant a Castetnau-Darry [...]* par ordonnance du 4 mai.

[fol. 26] 19 l. 10 s.t. *A Denys Lesueur, portefaix de la chambre et garde-robe dudict seigneur Roy, pour le rembourser de ses frais de logement en diverses villes et en particulier à Saverdun et Mazères.*

71 Henri 1^{er} de Bourbon, prince de Condé (1552-1588), cousin germain du futur Henri IV, est un ardent réformé. Il organise et dirige les armées protestantes pendant la captivité d'Henri de Navarre à la cour de France, d'où lui-même s'est enfui dès 1574. Tout à la fois plus fidèle soutien du roi de Navarre et son rival à la tête des forces protestantes, il est blessé à la bataille de Coutras (1587). On a imputé sa mort à son épouse accusée d'empoisonnement. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 134-135.

72 À la Renaissance, on aime particulièrement les confitures, distinguées parfois en « confitures liquides » par opposition aux « confitures sèches », nos pâtes de fruits et fruits confits. On les consomme à la fin des repas, au dernier service, aussi appelé « l'issue de table » : on se levait pour « se rendre dans une autre pièce pour déguster des compotes, confitures, dragées, fromages, pâtisseries légères et boissons digestives qui le composaient ». Ces mets avaient la réputation de « fermer l'estomac » et donc de faciliter la digestion. Des traités de cuisine spécifiques sont publiés au XVI^e siècle, le plus fameux étant celui de Michel de Nostre Dame, dit Nostradamus qui paraît à Lyon en 1555. Mary et Philip Hyman, « Une invitation au banquet. Les livres de cuisine au XVI^e siècle », *Festins de la Renaissance, op. cit.*, p. 39-40.

[fol. 26] *A l'argentier qui a payé par commandement du Roy a ung homme qui luy porta et presenta a Mazerès le quatriesme de may ung renardeau, led. homme nommé Pierre Martin de Gibel,⁷³ ung escu sol [...].*

[fol. 26v°] 6l.t. remboursées *pour trois chemises qu'il avoit achaptees pour Thoumiou⁷⁴, par ordonnance du 4 mai.*

[fol. 26 v°] 40 s.t. *A Bertrand⁷⁵, l'un des lacquais dud. seigneur Roy, pour, partant dud. Mazerès led. quatriesme de may, porter des lettres de Sa Majesté a Castetnau-Darry, la Reyne Mere du Roy y estant [...].*

[fol. 27v°] *A l'argentier qui a payé cinq solz tournoys pour faire rabiller le cademat, ung ressort a une serrure et fait faire deux clefz, une petite et une grande, le tout au coffre de la vaisselle [...], d'après certificat du 5 mai.*

[fol. 27v°] *A Hastings, l'un des varletz de pied de Sa Majesté, deux testons, s'en allant aux champs⁷⁶ pour les affaires et service de Sad. Majesté [...], d'après certificat du 6 mai.*

[fol. 28 r°-v°] *A Monsieur de la Barthe, conseiller et maistre des requestes ordinaires de Sa Majesté, la somme de deux escuz sol [...] pour son remboursement de pareille somme qu'il auroit fournie et baillee de ses deniers par commandement de Sad. Majesté estant en la ville de Mazerès en Foix, par ordonnance du 6 mai.*

[fol. 29 r°-v°] 7 l. 10 s.t. à Jean Despiet dit Laumônier, fourrier ordinaire du roi de Navarre, pour être allé faire les logis du roi de Navarre : il est parti le lundi 4 mai de Mazères pour Le Mas-Saintes-Puelles, est revenu à Mazères le même jour ; il est reparti de Mazères le mardi 5 mai pour Revel et est retourné à Mazères le vendredi suivant.

73 Gibel, commune de la Haute-Garonne, canton de Nailloux.

74 Il s'agit du fou du roi de Navarre, aussi appelé *Thomiu*. Les comptes de la dépense extraordinaire comprennent de multiples mentions le concernant à partir de 1578 : cette année-là, on lui achète des sonnettes de Milan, un bonnet à houppes, un coutelas et des chausses de couleur, jupe verte, jaune et rouge et on le soigne pour blessures (B 39, B 40 et B 41 cité par Pierre Bayaud, *op. cit.*, p. 5), en 1580, ses dépenses de bouche sont évaluées à 12 livres 10 sols pour vingt-cinq jours (B 57, *Ibid.* p. 6). Il meurt en 1586, date à laquelle on fait faire son cercueil (B 108. *Ibidem*, p. 10). Henri de Navarre, comme sa mère avant lui et comme ses cousins Valois, entretient un fou ou fol à la cour. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 198.

75 On trouve un Bertran, portemanteau du roi de Navarre en 1588. S'agit-il du même ? Jacques Perot, *art. cit.*, p. 26.

76 Cette expression énigmatique se retrouve régulièrement dans les comptes et signifie que la mission confiée et la destination du messager doivent rester secrètes.

[fol. 29 v°] 4 l. 13 s. 6 d. t. *A Finet, l'un des lacquais de Sa Majesté*, pour être allé de Mazères à Carcassonne puis à Chalabre⁷⁷ près Mirepoix pour le service du roi de Navarre.

[fol. 30] 12 l.t. *A Jehan Delasalle dict Cardin, varlet de pied dud. seigneur Roy, pour être allé le 10 mai, par devers Monsieur de Thurenne⁷⁸ porter lettres de Sa Majesté*, depuis Mazères.

[fol. 30 v°] 60 s.t. *A l'argentier qui a payé par aulmosne ung escu sol a ung paouvre tombant du hault mal⁷⁹ a Mazerès, le treziesme jour dudict moys de may par commandement dud. seigneur roy et de l'ordonnance de monsieur de Glateux⁸⁰ son chancelier [...].*

[fol. 30 v°-31 r°] 18 l.t. *A Augé, l'un des lacquays de Sa Majesté*, partant de Mazères le 14 mai et allant aux champs pour son service.

[fol. 31 r° et v°] 9 l. 16 s.t. *A Jehan de La Bourdazière, varlet de chambre dudict seigneur Roy, la somme de neuf livres seze solz tz [...], pour les affaires de Saditte Majesté, assavoir faire porter les hardes⁸¹ de Sa Majesté despys Mazerès jusques a Marquein, quatre testons ; plus pour le retour audict Mazerès, autres quatre testons ; plus pour faire porter lesdictes hardes dud. Mazerès a Pamyès, compris le retour des sommiers⁸², quatre testons et dix solz t. [...].*

[fol. 31 v°-32] 12 l. t. *A Bertrand, l'un des lacquays dud. Seigneur roy*, qui est parti le 15 mai de Pamiers pour Montauban, *et de la trouver Monsieur le Mareschal de Biron⁸³*, pour le service du roi.

77 Chalabre, commune de l'Aude, chef-lieu de canton.

78 Henri de la Tour, vicomte de Turenne (1555-1623). Converti au protestantisme en 1576, proche d'Henri de Navarre, il sera fait duc de Bouillon (1591) et maréchal de France (1592). Marguerite de Valois, *Mémoires, op. cit.*, p. 195 note 382.

79 Ancien nom de l'épilepsie.

80 Louis du Faur, seigneur de Glatens (également orthographié Glatenx, Gratens ou Grattins), conseiller au Grand conseil du roi de Navarre depuis 1569, il en est le chancelier de 1575 à 1588, date de sa mort. Il est le frère du chancelier de la reine Marguerite, Guy du Faur de Pibrac. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 213. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 30.

81 Ne pas donner à ce terme le sens actuel de vieux vêtements. D'après le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1696, on appelle hardes « Ce qui sert à l'habillement ou à la parure d'une personne. *De belles hardes. De riches hardes* ». « Il se prend aussi, dans une signification plus estenduë, pour les meubles qui servent à la parure d'une chambre ». De toute évidence, c'est cette seconde acception qui prévaut ici.

82 Il s'agit des chevaux ou ânes chargés de bâts, aussi dits « bêtes de somme ».

[fol. 32r°-v°] 44 l.t. remboursées *a Monsieur de Glateux, chancelier dud. seigneur Roy* pour diverses dépenses du 1^{er} avril au 10 mai, *en particulier pour la table des conseillers du roi, en herbes, sel, verjust⁸⁴, vinaigre, espisses, oranges, chandelles et autres choses qu'il convient fournir extraordinairement [...]*, ainsi que pour ses défraiements lors du séjour du roi à Marquain et pour ceux de l'hôte du roi au même lieu.

[fol. 35 v°-36 v°] 31 l. 10 s.t. *A Gallian Deportes dict Bizet⁸⁵, fourrier ordinaire dudict seigneur Roy*, pour être allé préparer le logement du roi du 9 au 29 mai, en particulier en pays de Foix.

[fol. 36 v°-37 v°] 39 l.t. *A François du Mirail, fourrier ordinaire dudict seigneur Roy*, pour être allé préparer le logement du roi au mois de mai, en particulier en pays de Foix.

[fol. 38 v°-39 v°] 31 l. 10 s.t. *A François de la Rivière⁸⁶, fourrier ordinaire dudict seigneur Roy*, pour être allé préparer le logement du roi au mois de mai, en particulier en pays de Foix.

[fol. 40-41] 10 l.t. *A Sieur de La Coste⁸⁷, mareschal des logis ordinaire dud. seigneur Roy*, pour être allé préparer le logement du roi au mois de mai, en particulier en pays de Foix.

[fol. 43v°-44] 10 l. 2 s.t. *A Charles Le Grant⁸⁸, fauconnier dud. seigneur Roy [...] pour les parties par luy faictes et fournies durant lesd. moys d'avril et may.*

En particulier, *pour la despence d'un faulcon durant ledict moys d'avril a raison de deux solz par jour ;* même dépense pour le mois de mai ;

83 Armand de Gontaut-Biron (1524-1592), fidèle du roi de France, maréchal de France en 1577, commande en Guyenne. Ce grand capitaine et fervent catholique est aussi un personnage ombrageux et ses relations avec Henri de Navarre, gouverneur de Guyenne sont particulièrement difficiles dans les années 1579-1580. Il sera pourtant l'un des premiers à se rallier à Henri IV en 1589. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 75-77.

84 Fond de sauce très acide fait avec des raisins verts.

85 Figure avec la même fonction en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 30.

86 Un seigneur de la Rivière est maréchal des logis du roi de Navarre en 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 33.

87 Figure avec la même fonction en 1585 et 1588. *Ibid.*

88 Figure avec la même fonction en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 34. On trouve aussi un Gallois Le Grand, fauconnier de la chambre dans ce document (voir *infra*) et aux mêmes années 1585 et 1588.

dépenses pour le blanchissage de son linge ; son coucher et l'écurie pour son cheval...

[fol. 51 v°-52] 6 l.t. *Au cappitaine Perulh, archier des vieilles gardes dud. seigneur Roy*⁸⁹, pour être allé en Béarn depuis Pamiers, pour le service du roi de Navarre.

[fol. 62 v°] 6 l.t. *A Bertrand, l'un des varletz de pied du Roy*, qui est parti de Mazères le 9 mai pour aller trouver la Reine-mère *la part qu'elle estoit* [...].

[fol. 62 v°] 60 s.t. à *Hastingues* qui est allé à Castelnauary depuis Mazères, pour la même raison.

[fol. 66 v°-67) 8 l. 3 s. 6 d.t. pour la dépense d'un laquais [le nom est en blanc] de *Madame la Princesse*⁹⁰ allant en Foix depuis Pau, porter un paquet de lettres du roi de Navarre, au sénéchal et aux trésoriers du comté pour leur enjoindre de venir rendre leurs comptes à Pau.

[fol. 70 r°-v°] 30 l.t. *A Monsieur Blaise Buthier, argentier du Roy*, pour les voyages faits pour le service du roi de Navarre, *tant en Foix que au pays de Béarn, avec ung cheval et ung lacquais*, pendant douze jours, aller et retour.

[fol. 71 r°-v°] 39 l. 6 s. 6 d.t. *A Jehan Tissereau, varlet des levriers pour lievre dud. seigneur Roy*, pour ses dépenses des mois d'avril à juin, en particulier *etant party de Pamiers pour venir en Bearn, auroict nourry sept desd. levriers troys jours durant*.

[fol. 72r°-v°] 6 l.t. *A Barthelemy du Lion*⁹¹, *barbier de commun dudict seigneur Roy*, pour ses dépenses pour les soins donnés aux pages de

89 Le roi de Navarre possède à une date encore à préciser deux gardes, « la nouvelle garde » qui deviendra sa garde personnelle et « la vieille garde » traditionnelle des rois de Navarre. Jean Robert, *art. cit.*, p. 20-31.

90 Catherine de Navarre, sœur unique du roi de Navarre (1557-1604), future duchesse de Bar. Elle exerce la régence du Béarn au nom de son frère à plusieurs reprises entre 1576 et 1592. Sur ce personnage étonnant, vraie princesse de la Renaissance et tête politique, voir Pierre Tucoo-Chala, *op. cit.* et Marie-Hélène Grintchenko, *Catherine de Bourbon (1559-1604), influence politique, religieuse et culturelle d'une princesse calviniste*, Paris, Champion, 2009.

91 En 1585 et 1588, un François Lion ou du Lion est barbier de la Chambre du roi de Navarre. Il s'agit très certainement de la même famille, mais le poste est plus prestigieux. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 35.

la Chambre du roi, pendant les mois d'avril à juin, en particulier *pour avoir tondu durant lesdictz troys moys cinq paiges de la chambre et leur gouverneur* et donné divers soins à des pages malades ou blessés.

[fol. 73-74v°] 25 l.t. *Audict du Lion, barbier de commun*, pour les soins donnés aux pages de la petite écurie du roi, pendant les mois d'avril à juin, en particulier avoir tondu ces pages et pansé leurs multiples blessures, sans doute causées par les chevaux.

[fol. 74v°-75] *A Denis Lesueur, portefaix, la somme de vingt-deux livres deux solz tz [...] pour ses parties faictes et fournies* pendant le quartier d'avril à juin, en particulier au comté de Foix.

[fol.76-103 v°] *A maistre Remond de la Livre*⁹², *apoticair et varlet de chambre dudict seigneur Roy, la somme de deux cens dix escuz sol vallant six cens trente livres tz a luy deue par Sa Majesté pour les parties de medecine par luy faictes et fournies pour la personne, chambre et offices dud. seigneur Roy durant ledict quartier d'avril, may et juing...*

N.B. On trouve dans ces dépenses pour les mois d'avril à juin plusieurs délivrances de médicaments, sirops, pilules, clystères et autres laxatifs à des membres de la chambre du roi. Les mentions concernant directement Henri de Navarre du 15 avril au 18 mai, dates de son séjour dans le comté de Foix, ont été systématiquement relevées. Les autres, souvent très répétitives, ont fait l'objet d'un choix.

[fol. 89v°] *Le quinzième jour [d'avril] pour la chambre, aud. sieur d'Armagnac*⁹³, *troys livres et demie bougie, ung escu dix solz tz. Plus quatre boettes de deux livres a mettre confitures, vingt solz dix deniers tz. Le dix-huictiesme jour pour le Roy a sa chambre, une boeste massepain*⁹⁴ *comme dessus, contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante-cinq solz tz.*

92 Figure avec les mêmes fonctions en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 33.

93 Jean 1^{er} d'Armagnac (né vers 1550), premier valet de chambre d'Henri de Navarre et l'un de ses fidèles. Présent au Louvre lors de la Saint-Barthélemy, il est sauvé, ainsi que le baron de Miossens, par Marguerite de Valois. Il abandonne sa charge en 1593 au profit de son fils Jean II. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 51. Marguerite de Valois, *Mémoires, op. cit.*, p. 100.

94 Thomas Lemery, *Pharmacopée universelle*, t. 2, Paris, 1697. « Massepain [...] est une préparation qui semble convenir mieux à la pâtisserie qu'à la pharmacie puisqu'on s'en sert plus sur les tables pour le dessert et pour les colations, qu'en qualité de remède [...] et leur composition n'est proprement qu'un mélange d'amandes, de sucre et d'un peu de farine, qu'ils [les pâtisseries] pilent et pétrissent bien ensemble dans un mortier avec un peu d'eau... » En pharmacopée, on le recommande aux convalescents, car il a un fort pouvoir énergétique.

Le vingtiesme jour pour la chambre a Monsieur d'Armaignac, six livres troys-quartz bougie, deux escuz quinze solz tz. Plus six boettes a mettre confitures pour envoyer a la cour de la Royne Mere du Roy, trente-deux solz six deniers tournois. Le vingt-troisiesme jour pour Bretechere, paige [fol. 90], plusieurs médicaments, dont l'un composé avec plusieurs simples, sirops clarifié et aromatique pour quatre prinses [...] Ledict jour, pour le Roy, bailla a Monsieur de Miossens⁹⁵, une boeste massepain contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante-cinq solz tz [...] Le vingt-quatriesme jour pour le Roy, une boette massepain baillé a luy mesmes comme dessus, ung escu quarante-cinq solz tz. Le vingt-cinquiesme jour pour le Roy, baillé a Monsieur de Myossens, une boette massepain contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante-cinq solz tz. Ledict jour par le commandement de Sa Majesté baillé a ung lacquays, present Armaignac, quatre boettes massepain pour porter a Castelnau a la cour de la Royne, pesant sept livres ung quart, sept escuz quinze solz tz. Ledict jour, a esté reyster le cathaplasme pour led. sieur d'Armaignac, avec certaine addition suyvant l'advis de Monsieur de Saint-Pons⁹⁶, vingt-sept solz six deniers tournois. Le vingt-sixiesme jour, pour le Roy une boette alphenix⁹⁷ et sucre rozat⁹⁸ contenant quatre onces vingt solz six deniers tz. Plus a Sa Majesté une boeste massepain contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante-cinq solz tz.[...] Ledict jour, pour Bourdaziere, quatre onces unguentum de vigo quarante solz tz. Le XXVII^e jour pour la Royne, present Monsieur de Saint-Pons, une boette massepain, contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante-cinq solz tz. Plus baillé aud. sieur d'Armaignac, troys boettes massepain par le commandement de Sa Majesté contenant cinq livres ung quart, cinq escuz quinze solz tournois. [fol. 90v°] Le XXVIII^e jour pour la chambre, neuf livres bougie, baillé a Monsieur d'Armaignac, troys escuz dix solz tz. Plus quatre onces alphenix et sucre candy, vingt solz six deniers tz. Plus quatre boettes a mettre confitures vingt solz six deniers tournois. Plus une bouteille tipsane contenant troys pintes, pour le Roy, douze solz tz...

95 Henri d'Albret, baron de Miossens, fils de Jean d'Albret, premier gentilhomme de la chambre du roi de Navarre est gouverneur de Béarn et de Navarre. *Les Economies royales de Sully, op. cit.*, p. 42 note 4.

96 Il s'agit du médecin ordinaire du roi, voir *infra* fol. 124.

97 Alphénic, ancien terme de pharmacie, désignant du sucre. « On aura un sucre sec, un peu onctueux, fort blanc, facile à rompre, d'un goût doux et agréable, on l'appelle Pénides, Epénides, Alphénic ou sucre tors. [...] Le sucre tors est pectoral, incrassant, propre pour le rhume... ». Thomas Lemery, *op. cit.*, p. 654.

98 *Ibid.* p. 652-653. Le sucre rosat est fabriqué avec du sucre mélé à de l'eau de rose ou des pétales. On lui prête a des vertus adoucissantes (pour la poitrine, le foie...).

[fol. 83] Le 1^{er} mai, *A Monsieur Harambure*⁹⁹, douze onces huile commune pour les oiseaulx, huict solz. Le II^{me} jour de may par le commandement de Monsieur de Myossens, bailla au Bandolier pour quinze chiens, quatre livres unguentz pour la gualle, composé avec argent vif, huile de noix et pouldres, troys escuz quarante-sept solz six deniers tournois.

[fol. 84] Ledict jour [3 mai] *a la chambre, pour Sa Majesté, six onces cire rouge, quatre livres eaue roze*¹⁰⁰, quatre fioles de livre, ung pot doublé de verre de deux livres et ung grand panier et deux boettes massepain contenant troys livres, le tout baillé en presence de Sa Majesté a Jehan, lacquays pour porter a la cour de la Royne Mere du Roy, quatre escuz quarente-deux solz six deniers tz.

[fol. 84v^o] *Les premier, deuxieme et troysiesme jour pour Sa Majesté, troys bouteilles tipsane trente-six solz tournois.*

[fol. 85] *Le quatriesme jour pour le Roy, deux bouteilles tipsane quatorze solz tournois. [...] Le cinquiesme jour pour le Roy en sa chambre, une boette massepain contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante [fol. 85v^o] cinq solz tz. Plus troys boettes a mettre confitures quinze solz tz. [...] Plus pour le Roy, une bouteille tipsane comme dessus, douze solz. [...] Le sixiesme jour pour le Roy, une fiolle sirop alexandrin*¹⁰¹ *contenant quatre onces et sa bouteille tipsane comme dessus, trente-deux solz six deniers tournois.*

[fol. 86] *Ledict jour [7 mai] pour le Roy, sa bouteille tipsane comme dessus, douze solz tz. [fol. 86v^o] Le huictiesme jour pour Sa Majesté a la chambre de Madame, une boette massepain contenant une livre troys-quartz, ung escu quarante-cinq solz tz. Plus une phiole sirop alexandrin contenant quatre onces vingt solz six deniers tz. Plus a la chambre le soir deux bouteilles tipsane vingt-quatre solz.*

99 Jean d'Harambure (mort en 1624), surnommé le Borgne après 1588. Élevé depuis l'enfance avec Henri de Navarre, il est l'un de ses fidèles compagnons d'armes. Il occupe la charge de fauconnier du roi de Navarre, puis de giboyeur de sa maison après 1589 et commandant de sa compagnie de chevau-légers. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 230. Il figure avec la même fonction de fauconnier en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 32.

100 Il s'agit d'eau de rose, qui peut-être utilisée pour fabriquer du sirop de rose, aussi appelé *julep rosat*.

[fol. 87] *Le neufviesme jour pour le Roy, une phiolle sirop alexandrin comme dessus, vingt solz dix deniers tz. [...] Plus pour le Roy, deux bouteilles tipsane vingt-quatre solz tz. [...] Le dixiesme jour pour le Roy, deux bouteilles tipsane comme dessus, vingt-[fol. 87v°]-quatre solz [...] Le unziesme jour pour le Roy, deux bouteilles tipsane vingt-quatre solz. [...] Le douziesme jour pour le Roy, une bouteille tipsane douze solz tz.*

[fol. 88] *Le 12 mai. Plus pour le Roy une bouteille tipsane comme dessus, douze solz. Le XIII^e jour, a Sa Majesté a la chambre des filles, une boette massepain contenant une livre troys-quartz ung escu quarante-cinq solz. Plus une bouteille tipsane comme dessus, douze solz. Le XV^e jour, a Sa Majesté a la chambre des filles, une boette massepain contenant une livre troys-quartz un escu quarante-cinq solz. Plus une bouteille tipsane douze solz.*

[fol. 88v°] *Le seziesme jour, pour le Roy, sa bouteille tipsane comme dessus douze solz. [...] Les XVII^e et dixhuictiesme jours, troys bouteilles tipsane et quatre onces sirop violat¹⁰² cinquante-six solz six deniers.*

[fol. 104] *30 s.t. a Pierre Moret¹⁰³, garde-vaisselle dudict seigneur Roy [...] pour la despence d'ung de ses garçons qui seroit allé de Mazeres a Sainte-Foy¹⁰⁴ sercher ung plat esgaré et pour avoir demeuré a Saverdun pour sercher l'escuelle qui cesté perdue [...].*

[fol. 104 r°-v°] *A Nicolas Lyon, joueur de farces, sur la somme de quatre escuz qui luy auroient esté ordonnee et a ses compagnons, pour avoir joué devant Sa Majesté de plusieurs passetemps et phamphares, luy a esté seullement baillé a faulte de fondz en huict testons la somme de cent seize solz tz¹⁰⁵.*

101 Ancien nom d'un sirop d'eau de cannelle. N. E. Henry, G. Guibourt, *Pharmacopée raisonnée, ou Traité de pharmacie pratique et théorique*, t. 1, Paris, 1834, p. 516.

102 Sirop de violette.

103 Figure avec la même fonction en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 36.

104 Peut-être Sainte-Foi, commune de l'Ariège, canton de Mirepoix. Étant donné la somme payée, relativement modeste, il semble peu probable qu'il s'agisse de Sainte-Foy-la-Grande.

105 Il n'y a pas de mention de lieu ni de date pour cette dépense, mais l'emplacement de la mention dans le registre, comme la précision que la troupe de baladins n'a pas reçu l'intégralité de la somme promise *a faulte de fondz*, c'est-à-dire d'espèces sonnantes et trébuchantes disponibles, permettent de conclure que ce divertissement a été donné au roi alors qu'il se trouvait en déplacement dans son comté ou aux environs (Marquein, Saint-Michel-de-Lanès...).

[fol. 105-108v°] *A Pierre Peguet, sellier dudict seigneur Roy, la somme de cent quatre-vingt-unze livres tournois ung solt tournoys a luy ordonnée pour les partyes qu'il auroit fournies en la petite escuyrie dud. seigneur Roy durant ledict quartier d'avril, may et juing.*

N.B. Seules les dépenses faites pendant le séjour du roi de Navarre dans le comté de Foix ont été relevées.

Assavoir le vingt-deux jour d'avril, au lieu de Marquein, bailla ung licou garny de deux longes de cuyr pour faire servir a ung des chevaux de Monsieur de Frontenac¹⁰⁶, [fol. 105v°] trente-sept solz six deniers. Plus le vingt-cinquiesme jour dudict moys aud. lieu, baillé au contrerolleur de lad. escuyrie la somme de cinquante solz tz. Plus le dernier jour dudict moys a Mazeres, baillé une paire de sangles a Longjumeau¹⁰⁷ pour faire servir a Mascot douze solz. Plus le cinquiesme jour de may aud. lieu, pour avoir baillé une selle garnie de son harnoyz doublé avec sangles, surfays et estrivieres pour servir a Montgaurin¹⁰⁸ quinze livres. Plus le septiesme jour dudict moys audict lieu pour avoir baillé deux grandz colliers larges de cuyr fort, garnis de cloutz et anneaulx, l'un pour [fol. 106] Allan et l'autre pour Mestre Jehan cinquante solz tz. Plus ledict jour pour avoir baillé deux courroyes pour porter la valise des paiges vingt solz tournois. Plus le neufviesme jour dud. moys audict lieu pour avoir baillé une selle garnie de son harnoyz doublé avec sangles, surfays et estrivieres, pour faire servir au Louvet quinze livres. Plus ced. jour pour avoir baillé deux paires de sangles, l'une pour la monture et l'autre pour Le Royer¹⁰⁹ vingt-quatre solz tournois. Plus le douziesme jour dudict moys a Pamies pour avoir baillé une douzaine de longes a maistre Peyroton a raison de douze solz et [fol. 106v°] et demye piece alloué quatre livres seze solz tz. [...].

[fol. 108v°] *Audict Peguet, sellier la somme de quarante-quatre livres tournoys a luy ordonnee pour les rabillaiges des selles et harnoyz des chevaux qui ont esté en ladicte [petite] escuyrie aux moys d'avril, may et juing, assavoir led. moys d'avril pour trente-quatre chevaux [...], pour le moys de may trente-cinq chevaux [...].*

106 François de Buade, sieur de Frontenac, gentilhomme tourangeau, écuyer ordinaire d'Henri de Navarre. Il devient gouverneur de Marans puis premier maître d'hôtel du roi. *Les Economies royales de Sully, op. cit.*, p. 44 note 1. Jean Robert, *art. cit.*, p. 17.

107 Antoine Lefebure, dit Longjumeau, palefrenier de la petite écurie en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 34.

108 Jehan de Montgaurin est secrétaire signant en finances en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 36.

109 Jehan Le Royer est l'un des secrétaires des commandements du roi de Navarre en 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 34.

[fol. 110] *Audict Peguet, sellier la somme de troys cens trente-cinq livres treze solz six deniers tz a luy ordonnee pour les parties qu'il a fournies en la grant escuyrie dudict seigneur Roy durant les deux quartiers de janvier, fevrier, mars, avril, may et juing [...].*

[fol. 113v°] *Audict Peguet, la somme de unze livres tournois, a luy ordonnee pour les parties par luy fournies en la chambre dudict seigneur Roy durant led. quartier d'avril, may et juing. Assavoir, le septiesme may a Mazerès baillé a Jehan Doussin, ung grand collier de cuir fort pour faire servir a ung levrier d'attache, vingt-cinq solz [...].*

[fol. 114 r°-v°] *A luy la somme de cinquante-une livres quatre solz tz a luy ordonnee pour les rabillaiges des selles et harnoys des chevaulx qui ont esté en lad. grande escuyrie durant les moys de janvier, fevrier, mars, avril, may et juing [...] Pour le moys d'avril vingt-deux chevaulx, pour le moys de may vingt-deux chevaulx [...].*

[fol. 114v°] *A luy encores la somme de huict livres deux solz six deniers a luy ordonnee pour les parties qu'il auroit fournies aux offices dud. seigneur Roy durant led. quartier d'avril, may et juing. Assavoir, le vingt-quatre jour dud. moys d'avril a Mazerès, pour avoir mis un cuysinet a la selle du somellier qui porte la collation du Roy, mis six courroyes a laditte selle pour tenir [fol. 115] flascons, la coupe et la ferriere, quarante solz tz. Plus le cinquiesme jour de may aud. lieu pour avoir baillé ung sac de cuyr doublé pour mettre le pappier du bureau, quarante solz tz. [...].*

[fol. 115v°] *A Lazare Beaugrand, varlet des paiges de la grand escuyrie, la somme de vingt-quatre livres quatre solz tournois, a luy ordonnee pour les parties par luy faictes et fournies durant lesd. moys d'avril, may et juing. Assavoir, pour avoir racoustré les habillemens des seze paiges¹¹⁰ [...], [fol. 116] la somme de quatorze livres. Plus pour quinze douzaines de boutons pour servir aux accoustremens desd. paiges, [...] quarante-cinq solz tz. Plus pour avoir fait racoustrer les chemises des paiges et y avoir fait mettre plusieurs colletz¹¹¹, six livres tz. Plus pour quinze douzaines*

110 Ces pages des écuries étaient des fils de gentilshommes, entrant au service du roi de Navarre vers 10-12 ans et en sortant vers 15 ans. Jean Robert, *art. cit.*, p. 3-39. Sur les pages d'écurie, voir p. 17.

111 Collet : partie du vêtement qui entoure le cou. Société des Amis du château et Danièle Thomas dir., *Inventaires mobiliers et pièces annexes : Château de Pau – Château de Nérac (XVI^e et XVII^e siècles)*/ Glossaire, Bizanos, Société des Amis du château de Pau, 1996. Glossaire non paginé.

d'aiguillettes¹¹² pour servir ausd. paiges [...] quarante-cinq solz tz. Plus pour une paire d'espousettes¹¹³ et descrottoires¹¹⁴ pour servir a nettoier les habillemens desd. paiges, vingt-cinq solz. Plus pour les verges [...] neuf solz tz. [...].

[fol. 116v°] *A Jacques Vidailhac, mareschal de forges de la petite escuyrie, la somme de quatre-vingts-huict livres a luy ordonnee pour la ferrure des chevaulx qui ont esté ferrés durant lesd. moys d'avril, may et juing [...] : soit 34 chevaux en avril et 35 en mai.*

[fol. 117] *Audict Vidailac, mareschal, la somme de vingt-quatre livres tournois a luy ordonnee pour les parties par luy faictes et fournies durant le quartier d'avril, may et juing [...] : a soigné et pansé plusieurs chevaux, courtauds, hacquenée, chevaux de louage...*

[fol. 118] *A Jacques Bonenfant¹¹⁵, chaussetier et varlet de chambre dudict seigneur Roy, la somme de huict cens soixante-troys livres dix solz tournois pour ses parties faictes et fournies durant lesd. moys d'avril, may et juing en son escuyrie. Assavoir pour dix-sept paires de chausses¹¹⁶ d'estamet¹¹⁷ jaulne chamarees de velours blanc et noir, pour servir a dix-sept paiges de la petite escuyrie [...] [fol. 118v°] Plus pour dix-neuf paires de chausses pour dix-neuf lacquays qui sont d'estamet jaulne a bandes couvertes de taffetas blanc et noir et doublees de taffetas [...] Plus pour unze paires de bas d'estamet jaulne pour les lacquays courans [...] Plus pour deux paires de chausses a la provensalle d'escarlate¹¹⁸ grise pour deux palfreniers [...].*

[fol. 119r°-v°] *Audict Bonenfant chaussetier, la somme de deux cens quatre-vingtz livres tournois pour les parties par luy faictes et fournies en la grande escuyrie durant lesd. moys de janvier, février et mars, avril, may et juing [...] : quatorze paires de chausses de même couleur que dessus pour les quatorze pages de la grande écurie.*

112 Cordon, tresse ou ruban ferré aux deux extrémités, servant à lacer le haut de chausse au pourpoint.

113 Instrument servant à enlever la poussière, petit balai, plumeau. Cf. www.atilf.fr/dmf (Dictionnaire du Moyen Français).

114 Instrument servant plus particulièrement à nettoyer bottes et souliers. *Ibid.*

115 Figure avec la même fonction de chaussetier en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 26.

116 Chausses : vêtement des membres inférieurs qui au XVI^e siècle se dédouble en haut et bas de chausses. *Inventaires mobiliers et pièces annexes : Château de Pau – Château de Nérac. Ibid.*

117 Estamet ou stamet ou étamine : étoffe de laine très légère. *Ibid.*

118 Drap fin de qualité supérieure, généralement de couleur rouge d'où son nom, mais aussi comme ici d'autres couleurs. Cf. www.atilf.fr/dmf (Dictionnaire du Moyen Français).

A luy la somme de douze cens vingt-cinq livres dix-neuf solz huict deniers tz pour les parties par luy faictes et fournies en la chambre de Sa Majesté, durant lesd. six moys de janvier, fevrier, mars, avril, may et juing. Assavoir pour quatre paires de chausses sarge de Beauvais vert chararres de bandes de velours orange decoupees avec deux passemes¹¹⁹ blancs sur lesd. bandes pour servir a quatre paiges de la chambre [...].

[fol. 120] Il a aussi fourni plusieurs paires de bas ou chaussettes *pour soubz les bottes* et des chausses pour des fauconniers, archers, valets de limiers, valets de chiens à cheval et à pied... *Pour les facons et fournitures des chausses de la personne du Roy durant lesd. six moys, cinq cens livres. [...]*

[fol. 121^v-122^v] *A l'argentier qui a payé la somme de vingt livres sept solz tournois pour des parties fournies en lad. petite escuyrie durant ledict quartier d'avril, may et juing.* En particulier, achat de cordes pour porter le foin et la paille à l'écurie ; achats de chemises et raccommodage de vêtements pour les pages et valets de l'écurie ; achat de chausse-pieds pour les pages.

[fol. 122^v] *A Monsieur de Saint-Pons, conseiller et medecin ordinaire dudict seigneur Roy, la somme de soixante-sept livres dix solz tz pour ses distributions, a raison de quinze solz par jour durant lesd. troys moys d'avril, may et juing [...].*

[fol. 124-125] *A Guillaume Blondeau dict Terrascon¹²⁰, cordonnier du Roy, la somme de deux cens vingt livres tournois a laquelle se montent et reviennent les parties par luy faictes et fournies durant lesdicts moys d'avril, may et juing pour la grande escuyrie. Assavoir pour avoir baillé a seze paiges [...], a chascun une paire de souliers par moys, qui sont quarante-huict paires pour lesd. troys moys, a raison de vingt-cinq solz la paire [...] Plus pour avoirourny ausd. paiges dessus-nommez a chascun ung collet de marroquin noir a raison de cent dix solz tz [...] Plus pour avoirourny ausd. paiges durant lesd. troys moys seze paires de bottes de vache, qui est une paire pour chascun paige, a raison de huict livres pour chacune paire [...].*

119 Comprendre passément : tissu plat un peu large mis sur le vêtement pour l'agrémenter. *Ibid.*

120 Figure avec la même fonction en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 26.

[fol. 125] *Audict Terrascon, cordonnier, la somme de cinquante-sept livres tournois pour les parties par luy faictes et fournies durant lesd. troys moys d'avril, may et juing pour la personne de Sa Majesté [fol. 125v°] Assavoir pour deux paires d'escarpins de marroquin noir pour Sa Majesté a vingt-cinq solz la paire, cinquante solz tz. Pour troys paires d'escarpins cabron blanc a vingt-cinq solz paire, soixante-quinze solz tz. Pour quatre paires d'escarpins noirs a mesme raison, cent solz tz. Plus pour une paire de bottes de vache coupees au genoil et boucles et ply, douze livres tz. Plus deux paires d'escarpins blancs, cinquante solz tz. Plus pour la facon de deux paires de mulles de velours a vingt-cinq solz paire, cinquante solz. Pour avoir garny troys paires d'esperons, quinze [fol. 126] solz. Plus pour deux paires de bottes de marroquin d'Espagne, dix-huict livres tournois. Plus pour avoir fourny deux paires d'escarpins de marroquin d'Espagne, cinquante solz tournois. Plus pour la facon de troys paires de mules de velours a raison de quarante solz tz paire moderees a soixante-quinze solz qui est vingt-cinq solz tz la paire. Plus troys paires d'escarpins a raison de trente solz paire moderes a vingt-cinq solz soixante-quinze solz tz [...].*

[fol. 126v°] *A luy la somme de soixante-dix-huict livres tz, pour autres parties qu'il auroit faictes et fournies en la chambre de Sa Majesté durant lesd. troys moys d'avril, may et juing. Assavoir pour avoir fourny a quatre des paiges de la chambre [...] chacun deux paires de souliers pour moys, qu'est pour les quatre durant les susd. moys vingt-quatre paires, a raison de vingt-cinq solz paire, trente livres tz. Plus pour avoir fourny aux susdictz paiges durant lesd. troys moys, quatre [fol. 127] paires de bottes a raison de sept livres paire, vingt-huict livres tz. Plus aux susd. paiges, quatre colletz a raison de cent solz chacun collet, vingt livres t. [...].*

[fol. 127] *A luy encores la somme de sept-vingtz-neuf livres a luy ordonne pour autres parties qu'il auroit fournies durant led. quartier d'avril [fol. 127v°], may et juing.*

Il a fourni pendant cette période 52 paires de souliers ou bottes, ainsi que des collets de cuir, à divers personnages, dont le fou Thoumiou.

[fol. 130v°] *A Bertrand Mangontier¹²¹, garçon de cuisine, la somme de douze livres dix solz, pour avoir donné à manger aux pages et laquais de la petite écurie pendant les mois de janvier à juin.*

121 On le trouve devenu hateur (rôtisseur) et potager en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 35.

A Anthoine Lagrange, fauconnier du Roy, la somme de vingt-deux livres huit solz tournois a luy ordonnee pour les parties qu'il auroit fournies pour la despence par luy faicte durant led. quartier d'avril, may et [fol. 131] juing, pour ses frais lors de déplacements où il a suivi le roi, le blanchissage de ses chemises, pour ferrer son cheval, se loger etc.

[fol. 131] *A Galloys Le Grant, faulconnier dudict seigneur Roy, la somme de quarante-quatre livres deux solz tournois six deniers tz a luy ordonnee pour les parties par luy faictes et fournies led. quartier d'avril, may et juing. Assavoir pour la despence d'ung faulcon durant le moys d'avril, la somme de soixante solz. Plus pour la despence d'un tiercelet de faulcon¹²² durant led. moys, autres soixante solz [...] Aud. [fol. 131v°] moys de may, pour la despence dudict faulcon, trente solz tz. Plus pour la despence de deux faulcons et un tiercelet nés despuys le quinziesme jusques a la fin dud. moys, a raison de deux solz pour chacun oyseau, montant quatre livres dix solz tz. Plus pour avoir faict porter lesdictz oyseaulx despuys Pamyès jusques a Pau par ung homme, luy donnant dix solz par jour, la somme de huit livres tz [...].*

Autres dépenses mensuelles pour le cheval, pour le logis et le blanchissage du linge

[fol. 134 v°] *Au susdict Guillaume Blondeau dict Terrascon, cordonnier du Roy, la somme de deux cens quatre-vingtz treze livres tz a luy ordonnee pour autres parties par luy faictes et fournies pour la petite escuyrie durant led. quartier d'avril, may et juing. Assavoir pour avoir livré a quinze paiges [...] [fol. 135] a chacun troys paires de soulliers durant lesdictz troys moys qui sont quarante-cinq paires a raison de vingt solz pour paire, la somme de quarante-cinq livres tz. Plus pour avoirourny ausdictz paiges chacun une paire de bottes de vache, le noir dehors, a raison de six livres dix solz pour chacune paire, la somme de quatre-vingtz-dix-sept livres dix solz tz. Plus pour avoirourny a dix petitz lacquays [...] a chacun troys paires de souliers [fol. 135v°] a double semelle, a raison de vingt solz paire, la somme de trente livres tz. Plus pour avoirourny ausd. lacquays trente paires d'escarpins qui est une paire pour chacun par moys a raison de seze solz pour chacune paire, la somme de vingt-quatre livres tz [...].*

122 Le terme tiercelet désigne le mâle de quelques espèces d'oiseaux de proie. Un tiercelet de faucon est donc un faucon mâle. Cf. www.atilf.fr/dmf (Dictionnaire du Moyen Français).

[fol. 136] *A Bertrand Duluc*¹²³, six livres pour avoir fourny d'herbes de jonchee¹²⁴ pour mettre aux salles et chambres du Roy durant les moys de may et juing [...].

[fol. 136r°-v°] À cinq garçons travaillant à la panneterie, l'échansonnerie et la fourrière, pour leur ayder a avoir quelque habillement attendu qu'ilz n'ont aucuns gaiges, la somme de huit livres pour chacun [...].

A Guillaume Melet et Gervaise Crotte dict Pellerin, cappitaines des charroys du Roy, la somme de treze cens soixante-cinq livres a eulx ordonnee pour avoir fourny et entretenu pour le service de Sa Majesté durant lesd. troys moys d'avril, may et juing, le nombre de douze chevaulx de charroy [...].

[fol. 137] *A Mathurin Rogue dict Mathelot, ayde a pied en l'office d'eschanconnerie du Roy, pour l'entretien de trois chevaux de charrois, d'avril à juin, la somme de 341 l. 5 s. t.*

[fol. 137 v°] *Au sieur de Cadonet, l'un des archers des vieilles gardes de Sa Majesté, la somme de soixante livres tournoys a luy ordonnee pour deux voyaiges qu'il a faictz pour le service de Sa Majesté de Navarre en pays de Rouergue et Foix, ou il a vacqué trente jours [...].*

A l'escuyer tonnelier pour recompense des artichaulx¹²⁵ qu'il a fournis pour mettre en pasté pour la table du Roy, la somme de six l. t.

N.B. Sans indication de lieu ni de date.

[fol. 137v°-138] *Aux troys tournebroches qui n'ont aucuns gaiges, pour ayder a les habiller, 10 l. t. chacun.*

[fol. 138] *Au susdict Maistre Barthelemy du Lyon, barbier de commun, la somme de vingt-cinq l. tz, pour avoir pendant les mois d'avril à juin, fourny, pensé, tondu et medicamenté les paiges estans en la grande escuyrie dud. seigneur. [...]*

A Chasteaufort¹²⁶, huissier de salle du Roy, la somme de dix livres tz, a luy ordonnee pour le recompenser de plusieurs services qu'il a faictz hors sa charge durant le present quartier [...].

123 En 1585, Bertrand Duluc est aide ordinaire en la fourrière ; en 1588 il est maître de salle et fourrier. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 30.

124 À la fois pour réchauffer les sols, assainir et parfumer les pièces des habitations, on les « jonchait » d'herbes fraîches, de joncs et de fleurs. Cf. www.atilf.fr/dmf (Dictionnaire du Moyen Français).

125 Les artichauts sont l'un des légumes prisés à la Renaissance. Catherine de Médicis en particulier avait un goût remarqué pour les fonds d'artichauts. Est-ce pour elle que l'on en fait venir en 1579 ? Florent Quellier, *art. cit.*, p. 29.

126 Jehan de Chasteaufort est toujours huissier de salle en 1585. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 27.

Pièces à l'appui des comptes (Quittances, mandements etc.)

B 2390

21 avril 1579. Quittances de marchands de Mazères pour le paiement des achats de vin réalisés auprès d'eux par l'échançonnerie du roi de Navarre.

B 2391

Mai et juillet 1579. Cinq quittances de marchands de Mazères et de Pamiers pour le paiement des achats de vin réalisés auprès d'eux par l'échançonnerie du roi de Navarre.

B 2408

Nérac, 20 septembre 1579. Ordonnance originale d'Henri III de Navarre pour paiement de 200 l.t. sur les revenus du comté de Foix à Jean Ribes pour *l'inconvenient qui luy survint, lors de nostre entree [et de la] reyne nostre treschere et tresamee femme et espouse en nostre [ville] de Foix, ayant perdu ung bras par l'esclat d'une harquebuze [...]*¹²⁷.

(Acte en grande partie brûlé)

Novembre 1579 - janvier 1580

Après le séjour dans le comté de Foix et en Béarn, Henri de Navarre et sa cour retournent à Nérac. Alors que la cour de Navarre coule de doux moments dans le château des Albret, les différends religieux ont pris le dessus et la conférence des chefs réformés à Montauban récuse l'application des articles de la conférence de Nérac. Henri de Navarre n'entrera véritablement en guerre qu'au printemps 1580, mais les hostilités ont bel et bien recommencé dès l'automne avec la prise de La Fère par le prince de Condé (29 novembre 1579), alors qu'Henri se trouve dans le comté de Foix où il est venu à la mi-novembre participer à une réunion des chefs réformés. Dans son *Histoire universelle*, Jacques-Auguste de Thou situe à Mazères une anecdote qui témoigne d'une atmosphère tout à la fois belliqueuse et attentiste, bien différente de celle qui a présidé

127 On manque de sources de première main sur cette entrée à Foix, les registres de délibérations consulaires et de comptes de la ville de Foix étant lacunaires précisément sur les années où le roi de Navarre se trouve dans son comté.

aux conférences de Nérac, quelques mois plus tôt : le roi de Navarre rompant deux écus d'or en quatre morceaux, en distribue deux moitiés à Antoine Duplex, sieur de Lecques, député des églises de Languedoc, à Calignon¹²⁸ qui représente celle du Dauphiné, pour qu'ils les remettent au fils de Coligny¹²⁹ et à Lesdiguières¹³⁰, en invitant les détenteurs de chaque fragment à reprendre le combat dès que le roi de Navarre leur ferait parvenir les moitiés restées en sa possession¹³¹. Le 9 décembre, le



Henri de Montmorency, connétable de France (1543-1614). Thomas de Leu (Audenarde v. 1555-Paris v. 1612). Gravure au burin, vers 1595.

128 Soffrey de Calignon (1550-1606), poète, protestant, chancelier de Navarre. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV*, *op. cit.*, p. 101.

129 François de Coligny, comte de Châtillon (1557-1591) est le fils de l'amiral Gaspard de Coligny. Henri de Navarre qu'il rejoint en Béarn en 1584 le fait gouverneur du Rouergue. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV*, *op. cit.*, p. 120.

130 François de Bonne de Lesdiguières (1543-1626), chef de l'armée protestante en Dauphiné, l'un des fidèles d'Henri IV. Il est fait lieutenant général de Dauphiné en 1591, maréchal de France en 1609, duc et connétable sous Louis XIII. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV*, *op. cit.*, p. 308-309. Sur ce personnage, voir Stéphane Gal, *Lesdiguières, prince des Alpes et connétable de France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007.

131 Jacques-Auguste de Thou, *Histoire Universelle*, t. VIII, p. 89. Rapporté par Jean-Pierre Babelon, *op. cit.*, p. 270. De fait, il semble bien que cette scène se soit passée à Montauban. Dom de Vic et Vayssetes, « Sur l'entrevue que le maréchal de Montmorency eut à Mazères à la fin de l'année 1579 avec le roi de Navarre », *Histoire générale du Languedoc*, t. XII, p. 37-40.

gouverneur de Languedoc, Montmorency-Damville¹³² le rejoint pour une conférence qui s'achève sans véritable accord¹³³. Le roi de Navarre repart le 21 décembre pour Nérac « où des affaires pressées l'appeloient¹³⁴ » puis retourne à Mazères le dernier jour de l'année et y reste jusqu'au milieu du mois de janvier suivant. La septième guerre de religion, la « Guerre des Amoureux », marquée par la prise de Cahors, s'achève en novembre 1580 par la paix de Fleix.

L'intérêt de ces documents assez secs réside surtout dans les multiples mentions d'échanges de lettres entre le roi et la reine de Navarre demeurée à Nérac et même d'envois d'objets précieux à Marguerite de Valois et à Catherine de Bourbon, sœur du roi, une *cassette* puis *une chappelle et quelques cabynetz de gestz*. Peut-être comme cadeaux de la nouvelle année ?

On trouve aussi dans ces départs de laquais porteurs de courriers en tous lieux, mention de destinataires importants tels le maréchal de Montmorency, le prince de Condé et même Monsieur frère du roi¹³⁵, tous pièces éminentes sur l'échiquier politique et religieux de la France en ce début d'année 1580. Enfin apparaît pour la première fois dans ces documents Jean-Claude de Lévis, seigneur de Bélesta, plus connu comme le sire d'Audou. C'est la figure principale des réformés du comté de Foix depuis quasiment le début des troubles. En 1584, Henri de Navarre, faisant preuve comme souvent d'une grande finesse psychologique et politique, remet entre ses mains les charges de gouverneur et sénéchal du comté de Foix jusqu'alors détenues par deux de ses fidèles, des catholiques. « Loup devenu berger¹³⁶ », d'Audou se fera alors le garant de la paix dans le comté de Foix, jusqu'à sa mort paisible en 1598¹³⁷. En 1579, c'est à lui

132 Henri de Montmorency, sieur de Damville (1534-1614), fils du connétable Anne de Montmorency. Gouverneur du Languedoc à partir de 1563, nommé maréchal en 1567, il joue un rôle essentiel dans les guerres de religion. Chef du parti des politiques, il sera en 1589 l'un des premiers à se rallier à Henri IV qui le fera connétable (1593). Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 365-366.

133 *Ibid.* et Pierre Duffaut, *op. cit.*, « La conférence de Mazères en 1579 », p. 223-225.

134 *Ibid.*, p. 38.

135 François Hercule de Valois, duc d'Alençon (1566-1576) puis d'Anjou, né en 1554, est le dernier des fils d'Henri II et de Catherine de Médicis. Ce personnage à l'ambition démesurée mais peu couronnée de succès, joue souvent un jeu personnel. Il meurt prématurément en 1584, ouvrant la voie de la succession royale à Henri de Navarre. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 47-48.

136 L'expression est de Claudine Pailhès, « Coexistence religieuse au XVII^e siècle au sein des familles du pays de Foix », p. 319, *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens*, actes du colloque international de Foix, 18-20 septembre 1998, Département de l'Ariège, Foix, 2000.

137 Adelin Moulis, *Dictionnaire biographique et généalogique des ariégeois*, Nîmes, C. Lacour, 2001, p. 539-544. Patrick Cabanel, Claudine Pailhès et Philippe de Robert, *op. cit.*, p. 39-45.

que le roi de Navarre emprunte la somme rondelette de 200 écus pistolets ou pistoles pour envoyer un écuyer auprès de François d'Alençon, frère du roi de France.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 43 (cahiers)

Dépense ordinaire du roi de Navarre pour les mois de juillet à décembre 1579

[Il s'agit exclusivement des dépenses de bouche et d'écurie.]

Fol. 151-200v° : Séjours du roi de Navarre dans le comté de Foix

16 novembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train tout le jour a Lezat.*

17 novembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train disner a Saverdun, soupper et coucher a Mazeres.*

18-22 novembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train aud. Mazeres.*

23-25 novembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train disner et coucher a Pasmyers.*

26-30 novembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train disner et soupper a La Bastide du Ciron.*

1^{er}-2 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train a Pasmyers.*

3 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy train disner et coucher a Mazeres.*

4-20 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy et son train aud. Mazeres.*

Le lundy vingt-ungiesme jour dud. mois le Roy party dud. Mazeres pour aller a Nerac (fol. 189 v°)

Du 21 au 28 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *le Roy aud. Nerac et son train aud. Mazeres.*

29 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *Le Roy dehors et son train aud. Mazeres.*

30 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *Le Roy a Haulterive et son train aud. Mazeres.*

31 décembre 1579 : Dépense ordinaire pour *Le Roy et son train aud. Mazeres.*

A noter : 1^{er} décembre 1579 : liste des chevaux et des membres de l'Écurie du roi¹³⁸. La dépense porte sur l'entretien de trente-quatre chevaux et quatorze mulets. (fol. 168 v^o-170)

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 54 (cahier)

Rolle d'argenterie et parties extraordinaires du roy de Navarre durant les mois de janvier, febvrier et mars mil Vc quatre-vingtz, aux personnes et pour les causes et ainsy qu'il est cy-apres declaré.

Seules les mentions portant spécifiquement sur le séjour dans le comté de Foix ont été relevées, les dépenses portant sur un quartier (janvier-mars 1580) n'ont pas été retranscrites.

[fol.19r^o-v^o] *A Mathurin LeRemoizet, fourrier ordinaire dud. seigneur la somme de unze livres tz pour dix journées du mois de janvier qu'il a vacqué a faire et merquer les logis dud. seigneur et de son train, Sa Majesté allant par les champs [...].*

[fol 22] 6 l. 6 s.t. *A Adrien Auzere¹³⁹, varlet de chambre dud. seigneur, qui est allé plusieurs jours à Toulouse pour son service et en particulier pour trois postes qu'il y a de Toulloze a Mazeres en Foix ; et 12 l.t. pour les chevaulx desd. postes qu'il luy a fallu amener dud. Mazeres a Nerac, par commandement dud. seigneur, pour porter une cassette.*

138 La grande écurie comprend les grands chevaux de selle, réservés à la guerre et aux cérémonies. La petite écurie tous les chevaux de bât et destinés à tirer les charrois, mais aussi les chevaux plus communs que l'on utilise pour la chasse. En 1576, il y a onze chevaux dans la première et trente-neuf dans la seconde. Sur l'organisation des grande et petite écuries du roi de Navarre, voir l'article très complet de Jean Robert, *art.cit.*

139 Figure comme valet de chambre ordinaire du roi de Navarre en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 25.

[fol. 36] 16 l. 19 s.t. *A Anthoine Mareschal dit Sondriac, chevaucheur d'escurye dud. Seigneur, pour être allé de Mazères à Miradoux¹⁴⁰ en Armagnac, querir et resevoir du tresorier dud. seigneur en sa comté dud. Armaignac, des finances pour Sa Majesté [...].*

[fol. 39 v°] *A l'argentyer, la somme de trente-quatre livres dix solz tz. a luy ordonnée pour pareille somme qu'il a payee, par ordonnance des maistre d'hostel et controlleur, a trois hommes qui ont esté envoyez par led. seigneur, de Mazerès en Foix, pour mener et conduire une chappelle et quelques cabynetz de gestz que Sad. Majesté [fol. 40] a envoyez dud. lieu de Mazerès a Nerac a la Royne sa femme et a Madame la princesse, sa seur, ainsy qu'il est aparu par ordonnance [...].*

[fol. 46 r°-v°] 15 l.t. payées le 4 mars 1580, à *Petit-Jehan*, laquais du roi de Navarre, pour avoir porté des lettres au sieur d'Audou, *en Foys*.

[fol. 48 r°-49v°] 449 l. 10 s.t. remboursés à l'argentier, en particulier : le 2 janvier 1580, 15 l.t. pour le voyage d'un laquais envoyé de Mazères porter des lettres en Béarn au seigneur de Miossens ;

le même jour, 12 l.t. à un autre laquais pour être allé porter des lettres du roi de Navarre en Languedoc, au maréchal de Damville ;

le 3 janvier 1580, 12 l.t. à un autre laquais pour porter une lettre du roi à la reine de Navarre à Nérac ;

le 10 janvier 1580, 40 l.t. payées à Mazères pour : *six mors, six estrilles et huit paires d'estrieulx qui ont esté prins d'un esperonnyer par led. sieur de Frontenac, escuyer de lad. escurye pour servir aux courtaulx dud. Seigneur ;*

le 11 janvier 1580, 35 l.t. à un laquais pour porter des lettres du roi de Mazères à Agen, au sieur de la Roque¹⁴¹ ;

le 14 janvier 1580, *aud. Mazerès, baillé par commandement de Sad. Majesté a ung paouvre soldat estropiat, present Monsieur de Turenne, neuf livres tz. dont Sa Majesté luy a faict don pour aulmosne ;*

140 Miradoux, commune du Gers, chef-lieu de canton.

141 Il s'agit certainement de Jean de Montaut-Bénac, sieur de La Roque, chambellan du roi de Navarre. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 301.

le 16 janvier 1580, 12 l.t. à un laquais pour porter des lettres du roi à la reine de Navarre à Nérac ;

le 17 janvier 1580, 35 s.t. à un laquais envoyé à Gibel pour contre-mander le maréchal des logis et les fourriers que le roi de Navarre y avait envoyés pour préparer ses logis ;

le 18 janvier 1580, 4 l.t. pour porter des lettres au sieur de Lavardin¹⁴² à Launac¹⁴³ ;

le 19 janvier 1580 30 l.t. *baillé par commandement dud. seigneur, present monsieur le viconte de Turenne, a deux escossoys qui suyvent Sa Majesté [...] pour leur ayder a payer leurs hostes et a desloger dud. Mazeres ;*

le 20 janvier 1580 12 l.t. à un laquais pour porter des lettres à la reine de Navarre de Mazères à Nérac ;

le 20 janvier 1580, 12 l. t. *aux serviteurs dud. sieur de Paillez*¹⁴⁴ [...] *dont Sa Majesté leur a fait don, sortant dud. lieu*¹⁴⁵ *a la disnee.*

[fol. 50] A l'argentier, qui a payé le 30 janvier 15 l.t. à un laquais pour porter des lettres du roi de Navarre depuis Nérac jusqu'au pays de Foix, au sieur d'Audou ; 12 l. à un laquais pour porter une lettre du roi de Navarre aux consuls de Mazères.

142 Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin (1552-1614). Ce protestant se convertit au catholicisme au lendemain de la Saint-Barthélemy où son père est assassiné. Il changera plusieurs fois de religion. Colonel de l'infanterie du roi de Navarre qui le nomme gouverneur de Lectoure en 1580, il se rallie définitivement à Henri IV en 1595 moyennant le gouvernement du Maine et le titre de Maréchal de France. Il est dans le carrosse du roi le 14 mai 1610. Marguerite de Valois, *Correspondance 1569-1614*, éd. par Eliane Viennot, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 146, note 1. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 304.

143 Launac, commune de la Haute-Garonne, canton de Grenade.

144 Il s'agit de Jacques de Villemur, baron de Pailhès. Les Villemur de Pailhès sont des fidèles des rois de Navarre : Jacques de Villemur est gouverneur du comté de Foix en 1566, après en avoir été le lieutenant général. Lorsqu'il meurt à la fin de l'année 1582, son fils Blaise lui succède jusqu'en 1584. Charles de La Hitte, *art. cit.* Adelin Moulis, *op. cit.*, p. 924.

145 Château de Pailhès, commune de Pailhès, Ariège. Dans les documents dépouillés, il n'est pas mentionné que le roi de Navarre ait passé la nuit au château de Pailhès et donc couché dans le lit dit d'Henri IV présenté au château de Foix.

Pièces à l'appui des comptes (Quittances, mandements etc.)

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 2398

Quittances pour les vins achetés pour l'échançonnerie du roi de Navarre à Pamiers en novembre et décembre 1579.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 2450

Mazères, 14 janvier 1580. Ordonnance originale d'Henri III de Navarre pour le remboursement de 50 écus sol au sieur Bouchard pour un voyage qu'il va faire de Mazères à Paris, pour son service.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 2484

Mazères, 6 janvier 1580. Ordonnance originale d'Henri III de Navarre pour le remboursement de 200 écus pistolets au sieur d'Audou qui les lui avait prêtés.

Annexé :

24 novembre 1579. Reconnaissance de cette dette par Jean de la Fourcade, commis à la trésorerie de la maison du roi de Navarre. Cette somme a été prêtée au roi de Navarre pour envoyer l'un de ses écuyers auprès de Monsieur, frère du roi de France.

18 janvier 1580. Quittance signée du sieur d'Audou.

Année 1584

En avril 1584 une nouvelle réconciliation entre Henri de Navarre et Marguerite de Valois permet à cette dernière de regagner Nérac où elle arrive le 15 du mois. Tout en assurant Catherine de Médicis de son plaisir d'être revenue en ce lieu si doux à son cœur et du bon accueil que lui a réservé son époux, elle ne peut cacher son inquiétude pour la santé de son dernier frère : « ... le contentement auquel je suis, qui serait parfait, si je vous savais, Madame, vous et mon frère, en bonne santé, mais avec tel doute, je ne puis vivre qu'en extrême peine, car il n'est jour que l'on n'en fasse courir bruits qui me donnent de très cruelles appréhensions¹⁴⁶. » Et de fait, François d'Anjou, plus connu sous le nom de François d'Alençon, le plus jeune des fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, meurt de tuberculose le 11 juin 1584, après plusieurs mois de maladie. Sa disparition prématurée et l'absence d'héritier légitime né du mariage d'Henri III et de Louise de Lorraine font d'Henri de Navarre l'héritier présomptif de la couronne de

146 Lettre de Marguerite de Valois à Catherine de Médicis, citée par Jean-Pierre Babelon, *op. cit.*, p. 309.

France. Alors que ce dernier a quitté Nérac puis Pau pour son comté de Foix depuis les premiers jours de juin, le duc d'Épernon¹⁴⁷, homme de confiance d'Henri III, vient l'y retrouver. Les deux hommes se rencontrent plusieurs fois, avant puis après que la mort de François d'Alençon ne soit connue¹⁴⁸. Avec cet événement crucial, Henri de Navarre « change désormais de destinée. Il cesse d'être l'homme du Sud-Ouest. C'en est fini de 'lou nouste Henric'¹⁴⁹ ». De fait, il ne reviendra plus dans le comté de Foix.



*François d'Alençon (1554-1584). Pays-Bas, 2^e quart du XVII^e siècle.
Gravure à l'eau-forte, vers 1633.*

147 Jean-Louis de Nogaret de La Valette, sieur de Caumont, duc d'Épernon (1554-1642). Ce haut personnage est l'un des mignons d'Henri III, ses compagnons les plus proches. Ce qui ne l'empêche pas d'accompagner Henri de Navarre lors de sa fuite en 1576. Il est près du roi Valois à Saint-Cloud en août 1589 et dans le carrosse d'Henri IV le 14 mai 1610. Couvert d'honneurs par les deux rois, il reste un allié douteux pour Henri IV en raison de ses exigences incessantes et de son caractère difficile. On le soupçonnera même d'avoir commandité l'acte de Ravailiac. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV*, *op. cit.*, p. 179.

148 Yves Cazaux a pu montrer que plusieurs entrevues ont lieu : la première, dans le comté de Foix sans doute autour du 13 juin, deux autres suivent le 25 à Pamiers, puis le 29 à Escosse. La réception officielle se tient au château de Pau du 9 au 11 juillet. Et elle est très vraisemblablement suivie d'une dernière rencontre à Nérac autour du 6 août. Yves Cazaux, *Henri IV ou la grande victoire*, Paris, Albin Michel, 1977, p. 41-43.

149 Jean-Pierre Babelon, *op. cit.*, p. 310.

De multiples mentions dans les comptes de l'argenterie montrent l'effervescence qui s'empare de la cour de Navarre à cette période, d'abord pour la venue de d'Épernon, puis à l'annonce de la mort du prince Valois. Les messagers ont fort à faire pendant ces quelques semaines : entre le 8 juin et le 29 juillet, on ne compte plus le nombre de laquais envoyés en Béarn ou en venant, porteurs de lettres pour le service du roi de Navarre. On s'affaire au logis du roi, où l'on accroche des tapis d'armes, puis que l'on tend de deuil lorsque la nouvelle de la mort de François d'Alençon est enfin parvenue jusqu'à Pamiers. Ici, on paye un serrurier pour la réparation du carrosse du roi de Navarre ; là deux dépenses permettent de conclure qu'Henri de Navarre, à la réputation pourtant douteuse en matière d'hygiène, prend deux bains durant son séjour à Pamiers, peut-être pour honorer le messenger du roi de France...

Il est intéressant de noter aussi que malgré cette intense activité diplomatique et politique, le roi de Navarre prend le temps d'assister à une démonstration aux forges de Pamiers. Ces souverains ont toujours considéré avec le plus grand intérêt les richesses minières de leurs possessions pyrénéennes et il faut rappeler que la production de fer est l'une des activités importantes du comté de Foix au XVI^e siècle, avec une quarantaine de moulins dans la haute Ariège¹⁵⁰. Quant aux mentions des chasses du roi de Navarre, elles ciblent cette fois plus particulièrement la chasse aux oiseaux : on répare la *tirasse* (filet) du roi, on achète du mil pour les oiseaux du roi, on lui donne des éperviers. Ces multiples notations confirment le goût connu du futur Henri IV, et exacerbé chez son fils Louis XIII, pour la volerie, un type de chasse certes moins spectaculaire que celle aux « bestes sauvages », cerf, sanglier ou ours, mais qui connaît une vogue croissante au XVI^e siècle et surtout dans le premier tiers du XVII^e¹⁵¹.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 87 (cahiers)

Dépense ordinaire de la petite écurie du roi de Navarre.

[fol. 38 v^o-53] Dépenses de l'écurie dans différentes villes du comté de Foix (6-30 juin 1584)

Mercredi 6 juin. Le roi dîne et soupe à Lézat ; son écurie est au même lieu.

150 Claudine Pailhès, « Les activités humaines, (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Histoire de Foix et de la haute Ariège*, Toulouse, Privat, 1996, p. 139-154.

151 Philippe Salvadori, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1996, p. 40-42. « Vrai prince des fauconniers, d'Arcussia [auteur d'un traité fameux de fauconnerie] ne connaît pas d'éclipse entre 1627 et 1643. Ce primat des oiseaux est en partie lié à la protection des princes, [...] Les derniers Valois privilégiaient la vénerie ; les premiers Bourbons reviennent à l'équilibre ».

Jeudi 7 juin. Le roi dîne à Saverdun, soupe et couche à Mazères ; son écurie se trouve aux mêmes lieux.

Vendredi 8-mardi 12 juin. Le roi est tout le jour à Mazères ; son écurie est au même lieu.

Mercredi 13 juin. Le roi dîne à Montaut, soupe et couche à Varilhes¹⁵² ; son écurie est au même lieu.

Jeudi 14-lundi 18 juin. Le roi est tout le jour à Varilhes, son écurie est au même lieu et à Pamiers.

Mardi 19-mardi 26 juin. Le roi est tout le jour à Pamiers ; son écurie est au même lieu.

Mercredi 27 juin. Le roi dîne à Cazères, soupe et couche à Escosse¹⁵³ et son écurie est aux mêmes lieux et à Pamiers.

Jeudi 28-vendredi 29 juin. Le roi est tout le jour à Escosse, son écurie au même lieu, à Saint-Gaudens et Pamiers.

Samedi 30 juin. Le roi dîne à Tarbes, soupe et couche à Pau ; son écurie est aux mêmes lieux et à Pamiers.

1^{er} au 9 août, le roi est en divers lieux, une partie de son écurie est restée à Pamiers pendant cette période. À partir du 9 août, ni le roi ni son écurie ne sont plus dans le comté de Foix.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B. 88 (cahier)

Rolle d'argenterie et parties extraordinaires des escuryes du Roy de Navarre durant les moys de may, juing, juillet et aoust mil Vc quatre-vingts-quatre.

N.B. Seules les mentions portant spécifiquement sur le séjour dans le comté de Foix ont été relevées, les dépenses portant sur un quartier (mai-août 1584) n'ont pas été retranscrites, car elles sont souvent redondantes avec celles qui l'ont été pour 1579.

[fol. 23 r^o-v^o] *A Pierre de Lafont, esperonnier a Pamies, la somme de soixante-cinq solz tournois pour ung mors qu'il a fourny et pour avoir breny [comprendre bruni] dix paires d'estrieux, le tout pour servir en lad. escurye [...].*

152 Écrit tantôt *Varilhes*, tantôt *Variges*.

153 Écrit *en Causse*.

[fol. 24 r^o-v^o] 12 l. t. à l'argentier pour un page de la petite écurie demeuré malade à Auterive et pour le paiement *a ung bastellier de Pinçagué pour avoir passé Sa Majesté et sa suytte aud. lieu [...]*.

[fol. 24 v^o-25] 65 s.t. à l'argentier pour le rembourser de ce qu'il a payé *au sieur de Rocelin, marchand de Pamyers pour le louaige d'un cheval qui a esté pris de luy pour porter un gentilhomme de la suytte dud. seigneur depuis led. lieu de Pamyers jusques a Thoulouse [...]*.

[fol. 26r^o-v^o] 70 s.t. à l'argentier pour remboursement de ce qu'il a payé à deux serruriers *pour avoir racoustré la carosse dud. seigneur [...]* y avoir *fourny quatre anneaux et deux douzaines et demye de gros cloux [...]* plus *pour XVIII s. de gresse pour graisser les harnois de lad. carosse [...]*.
N.B. Sans indication de lieu, mais à rapprocher de l'occurrence suivante.

[fol. 26 v^o-27] 4 l. 3 s. t. à l'argentier pour remboursement de ce qu'il a payé le 12 juin 1584 *a ung serreurier de Mazeres pour avoir rabilhé et racoustré lad. carosse et y avoirourny plusieurs ferreures [...]*.

[fol. 29-46v^o] *A Pierre Martin, marchand d'argenterye dud. Seigneur Roy, la somme de douze mil cent dix et neuf livres deux solz dix deniers tz [...]* pour les habillements de deuil des personnes et harnois des chevaulx de la petite escurye dud. Seigneur [...].

Suivent de nombreuses mentions de voyages effectués par des laquais pour le service de Sa Majesté, au départ du comté de Foix ou vers le comté.
N.B. Les dates indiquées sont celles du paiement des sommes dues.

[fol. 116 r^o-v^o] 8 juin 1584 : deux laquais envoyés de Mazères à Pau.

[fol. 83 v^o-84] 9 juin 1584 : un laquais envoyé depuis Mazères au sieur de Fontenilles¹⁵⁴.

[fol. 84 v^o] 9 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Mazères en Béarn.

154 Philippe de La Roche, baron de Fontenilles, est cité dans une lettre de Catherine de Médicis à Jacques de Villemur-Pailhès, comme l'un de ses envoyés à Saverdun pour remettre la ville entre les mains du gouverneur (5 avril 1579). Charles de La Hitte, *op. cit.*, p. 31. Et toujours au mois d'avril 1579, on le trouve à Pamiers venu faire exécuter l'édit de pacification. Jules de Lahondès, *Annales de Pamiers*, (Toulouse-Pamiers, 1884), Lafitte reprints, Marseille, 1979, tome II, p. 46.

[fol. 85] 10 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Mazères à Nérac, *trouver la royne pour lui porter lettres dud. Seigneur.*

[fol. 85 v°] 10 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Mazères en Béarn.

[fol. 85v°-86] 10 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Mazères en Béarn.

[fol. 86v°] 12 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Mazères en Béarn.

[fol. 87] 14 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Varilhes en Béarn.

[fol. 87v°] 16 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Pamiers à *Soiches.*

[fol. 88] 17 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Varilhes en Béarn vers M. de Saint-Geniès¹⁵⁵.

[fol. 88 v°] 17 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Varilhes en Béarn.

[fol. 89] juin 1584 : un autre laquais envoyé de Varilhes à Fontenilles [sans doute le sieur de Fontenilles].

[fol. 89 v°] juin 1584 : un autre laquais envoyé de Pamiers en Béarn.

[fol. 89v°-90] 21 juin 1584 : un autre laquais envoyé *en commission pour le service de Sa Majesté.*

[fol. 90 r°-v°] 24 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Pamiers vers le sieur de Saint-Geniès.

[fol. 90v°-91v°] 24 et 25 juin 1584 : deux laquais envoyés *en commission pour le service de Sa Majesté.*

[fol. 91 v°] 26 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Pamiers en Béarn.

[fol. 92] 29 juin 1584 : un autre laquais envoyé de Pamiers à Frontenac¹⁵⁶.

155 Armand de Gontaut, sieur de Saint-Geniès (av. 1541-apr. 1591), sénéchal de Béarn (1564) et lieutenant général du roi de Navarre en Béarn. Jean-Claude Cuiquet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 449.

156 Il s'agit sans doute du sieur de Frontenac (voir *supra*).

[fol. 92v^o] 1^{er} juillet 1584 : un laquais de la maison de Madame envoyé de Pau à Pamiers.

[fol. 93 v^o-94] 3 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pau *en Causse trouver Monseigneur d'Espernon et de la a Pamyers pour le service de Sa Majesté.*

[fol. 94 r^o et v^o] 3 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pau à Pamiers *pour chercher la plus grande partye du train de Sa Majesté pour les faire venir aud. Pau pour son service [...].*

[fol. 94 v^o-95] 7 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pau à Pamiers *vers Monsieur d'Espernon pour luy porter lettres de Sa Majesté [...].*

[fol. 99 v^o] s.d., vers le 21-22 juillet 1584 un laquais envoyé de Pamiers à Pau.

[fol. 100] 22 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pamiers à Pau.

[fol. 100 v^o] 24 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pamiers à Pau.

[fol. 101] 24 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pamiers en Béarn.

[fol. 102] 28 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pamiers à Pau.

[fol. 102v^o-103] 29 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pamiers à Pau.

[fol. 103 r^o-v^o] 29 juillet 1584 : un laquais envoyé de Pamiers *aux champs.*

[fol. 104 r^o-v^o] 60 s.t. à une femme de Pamiers *pour avoir servy quatre pages mallades et ce durant douze jours [...].*

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.- B 90 (cahier)

Roolle d'argenterie et partyes extraordinaires de la maison du roy de Navarre durant le quartier de juillet, aoust et septembre mil cinq cens quatre-vingtz-quatre.

Pour mémoire. [fol. 1v^o-56] *Dépenses pour faire les habillemens de deuil que Sa Majesté a pris a cause de la mort de Monsieur, frere du Roy [...].* Elles se montent à 921 livres 18 sols et 10 deniers et sont suivies de

multiples autres dépenses pour les mêmes causes, ainsi que des dépenses occasionnées par la préparation du festin donné au château de Pau en l'honneur du duc d'Épernon.

[fol. 65] 24 l.t. aux clerks de la Chancellerie *pour avoir escript les lettres des Estats du conté de Foix*¹⁵⁷.

[fol. 65 v°-66v°] 16 l. 6 s. 6 d.t. à Arnaud du Baille¹⁵⁸, tapissier du roi de Navarre, qu'il a payés *a ung serreurier de Pamies pour vingt-trois crochetz servans aux tappiz d'armes et lictz de Sa Majesté, quatre verges de fer et cinq crampons aussy pour servir ausd. tappiz et lict* [...].

[fol. 66 v°-67] 6 l.t. à cinq hommes qui ont vacqué deux jours *a porter l'eaue pour le bain du Roy et pour une barricque qu'il a payee pour porter lad. eaue*.

N.B. Sans indication de date ni de lieu mais vraisemblablement pendant le séjour du roi de Navarre à Pamiers.

[fol. 67 r°-v°] *Au maistre du jeu de paulme de Pamyès, la somme de soixante solz tournois a luy ordonnée pour six douzaines de paulmes que le Roy a perdues, a raison de dix solz pour chacune douzaine* [...].

[fol. 67 v°-68] *A Domenge Berete, veufve de feu Federic Loup, quant vivoit soldat de la garnison du chastau de Foix, la somme de huict escuz sol dont led. seigneur Roy luy a faict don en consideration de sa paouvreté* [...].

[fol. 77 v°-78] 22 l.t. *Au cappitaine Berthoumiou*¹⁵⁹ *de Pamies* [...] *pour despence faicte en sa maison lors de l'arrivee de Monsieur d'Espéron*

157 Charles de La Hitte, *op. cit.*, p. 63-64 : lettre du 9 juin 1584 d'Henri de Navarre à Monsieur de Pailhès l'avertissant qu'il a fait « assembler las gens deus tres Estatz de nostred. comtat en nostre ville de Foix au XVIII^e du present mes prochan venent... ». Lettre du 16 juillet du même au même « parce que j'ay resolu d'estre jedy dix neufviesme de ce moys à Pamiès, pour de là me trouver incontinant en ma ville de Foix, à la conclusion des Estatz de mon comté... »

158 Assure aussi les fonctions de fourrier du roi de Navarre (voir *infra*, fol. 86) et figure comme tel en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 30.

159 Le capitaine Bourthoumiou est le chef des milices urbaines de Pamiers en 1576. C'est lui qui permet aux troupes protestantes venues de Mazères, du Carla et du Mas-d'Azil d'investir la ville en octobre 1576 et d'en chasser pour longtemps les catholiques. Claudine Pailhès, *D'or et de sang, cat. cit.*, p. 154.

aud. lieu pour le sieur de Rocquelaure¹⁶⁰, maistre de la garde-robe de Sa Majesté [...].

[fol. 82] *Plus a elle [Sa Majesté] encores estant a Pamyès, pour jouer, III escus.*

[fol. 83 v°-84] 12 l.t. *A Jehan Gerbault¹⁶¹, escuyer de cuisine dud. seigneur [...], en recompense de leurs droictz qui ont esté mangez durant le voiage de Pamies a Pau [...].*

[fol. 85] 12 l.t. *A Denis Lesueur, portefaix dud. seigneur, pour avoir vaqué huit journées à conduire les mulets du roi de Navarre et porter les coffres a la chambre de Pamiers à Pau et retour.*

[fol. 85 v°] 10 l. 10 s.t. au même pour avoir vaqué sept journées à conduire les mulets du roi de Navarre et porter les coffres a la chambre et garde-robe de Sa Majesté, de Pamiers à Nérac et de Nérac à Montauban.

[fol. 86r°-v°] *A Arnault du Baille, fourrier et tapissier dud. seigneur, la somme de trois escuz sol a luy ordonnee pour aller de Pau a Pamyès faire l'emmeublement du deuil de la chambre et de la garderobbe de Sa Majesté [...].*

[fol. 89 v°-90] 2 écus sol *A Jehan Auzou, aulmosnier dud. Seigneur, pour avoir aidé à faire et marquer les logis d'une partie du train du roi de Navarre allant de Pamiers à Pau.*

[fol. 91 r°] 9 l. 10 s.t. à l'argentier pour le rembourser de ce qu'il a payé *aux consulz de la ville de Montault¹⁶² pour une barricque ung tiers de [fol. 91 v°] vin et pour bois que feut despencé aud. lieu le XIII^{me} jour de juing dernier [...].*

160 Antoine, baron de Roquelaure (1560-1625), vient d'une grande famille d'Armagnac. C'est l'un des fidèles compagnons catholiques d'Henri de Navarre qui le nomme gouverneur d'Auch. Il est dans le carrosse royal le 14 mai 1610. Jean-Claude Cuignet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 441. Il occupe les mêmes fonctions de maître de garde-robe du roi de Navarre en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 37.

161 Figure avec les fonctions d'écuyer de cuisine et de maître-queue en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 32.

162 Montaut, commune de l'Ariège, canton de Saverdun.

[fol. 91 v°-92] 18 l. *A Guillaume Boulleau, huissier de salle dud. seigneur roy, pour un voyage de Pau à Pamiers et retour pour son service.*

[fol. 109 v°] 60 s. t. *à Nicolas Jacquinet¹⁶³, garçon de gardderobe dud. seigneur Roy, pour avoir vacqué durant trois jours a conduire les mulletz menant les meubles de Sa Majesté despuis Pamies jusques a Nerac [...].*

[fol. 178 v°-179] *Plus led. jour [22 juillet 1584] a ung serreurier de Pamyès pour avoir racoustré la batterye de la cuisine XX s. ; plus le XXIII^{me} dud. mois a ung estainier dud. lieu de Pamies, pour ung bassin servant a la chaire d'affaires du Roy XLV s.t. [...].*

[fol. 179 r°-v°] 10 s.t., le 26 juillet 1584, à un garçon de chambre du roi de Navarre pour *une caige et du mil pour les oyseaux du Roy [...].*

(N.B. Sans indication de lieu mais vraisemblablement pendant le séjour du roi de Navarre à Pamiers)

[fol. 179 v°] 43 s. 6 d.t., le 26 juillet 1584, à Nicolas, garçon des turquets¹⁶⁴ du roi de Navarre *pour avoir faict racoustrer la tirasse¹⁶⁵ du roy. Plus le XXVII^e dud. mois pour deux barricques neufves pour amasser l'eaue pour faire ung baing pour Sa Majesté, 4 l.*

(N.B. Sans indication de lieu mais vraisemblablement pendant le séjour du roi de Navarre à Pamiers)

[fol. 180] Le 28 juillet 1584, *Au cappitaine Berthoumiou dud. Pamies LX s. pour son remboursement de pareille somme qu'il avoyt payée, Sad. Majesté estant a la chasse ; 4 l.t., le même jour, pour une douzaine de cousteaux pour servir aux tables.*

[fol. 180 r°-v°] 6 s.t., le 31 juillet 1584, à un serrurier de Pamiers *pour avoir racoustré ung des coffres de la panneterie.*

[fol. 180 v°] *Plus led. jour a ung homme qui avoyt apporté a Sa Majesté des esperviers, VI l. dont elle luy a faict don¹⁶⁶ [...] ; 100 s.t. a un cordier*

163 Figure comme valet de garde-robe du roi de Navarre en 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 33.

164 Un turquet est un petit chien à nez camus et à poil ras.

165 Filet utilisé pour attraper les oiseaux. À rapprocher certainement de la mention précédente sur les oiseaux du roi.

166 L'épervier fait partie des oiseaux de poing, comme les autours. Il est utilisé dans la chasse aux merles, pinsons, perdrix et cailles. Philippe Salvadori, *op. cit.* p. 102. Dans un billet à Blaise de Villemur, baron de Pailhès, Henri de Navarre parle d'« un bon oyseau » que le gouverneur du pays de Foix doit lui envoyer. J. de Lahondes, *Lettres inédites d'Henri IV*, 1881, p. 11.

de Pamyès pour cordes par luy fournies pour servir a emballer les meubles de la chambre dud. seigneur Roy [...].

[fol. 180 v°-181] *Plus aud. Jacques, garçon de la chambre pour conduire le singe¹⁶⁷ a Nerac. 15 s.t.*

[fol. 181] *Le 1^{er} août 1584, 40 s.t. payés au maistre du jeu de paulme dud. Pamies pour quatre douzaines d'esteufs qui furent perduz, Sa Majesté jouant à la paulme.*

[fol.185 v°-186] *8 l.t. à l'argentier pour rembourser Guillaume Foucquet¹⁶⁸, porte-manteau dud. Seigneur [...], pour despense faite par Sa Majesté es environs de la ville de Pamyès estant a la chasse [...].*

[fol. 187 r°-v°] *18 l.t., le 21 juillet 1584, a Auzeree, soldat des garde, pour aller de Pamyès a Pau pour le service de Sa Majesté. Plus led. jour, a ung messenger pour aller dud. Pamyès a Nerac porter lettres a la Royne, LXX s.t.*

[fol. 187 v°] *Plus le dernier dud. moys [31 juillet 1584] a deux mineurs de la montagne XII l. dont Sa Majesté leur a faict don ; plus led. jour a ung forgeron qui a faicts les essays des mines aud. Pamyès XXIX s.t.*

[fol. 190 r° et v°] *Plus led. jour au gouverneur de Thoumiou pour avoir nourry le cheval dud. Thoumiou depuis Pamyès jusques aud. lieu de Montauban, LX s. t.*

[fol. 191 v°-192] *9 l., le 21 septembre 1584, à un laquais du roi de Navarre allant de Pau en Foix pour son service.*

167 Joan Pieragnoli, *art. cit.*, p. 14-15. « Les singes étaient en effet une sorte de passion familiale chez les premiers Bourbons, et l'on sait, grâce à Héroard, que Louis XIII au début de son propre règne, en possédait une douzaine, au premier rang desquels Robert qu'il tenait d'Henri IV et à qui il faisait coudre des chausses et des manches de taffetas. » On trouve dans les archives de la chambre des comptes de Pau plusieurs dépenses concernant ces animaux : en 1585, un achat de cordes pour un singe nommé Bertrand, en 1586, des achats de chaînes pour des guenons, ou en 1588 des dédommagements pour les méfaits commis par ce fameux Robert, singe du roi de Navarre !

168 Guillaume Fouquet de La Varanne, dit La Varenne (1560-1616) apparaît avec la même fonction en 1585 et 1588. Jacques Perot, *art. cit.*, p. 31. Maréchal des logis de Catherine de Bourbon, diplomate, La Varenne est « l'homme à tout faire d'Henri IV », celui que le roi charge de missions de confiance. En 1610, c'est lui qui reçoit le cœur du roi à La Flèche dont il est le gouverneur. Jean-Claude Cuiquet, *Dictionnaire Henri IV, op. cit.*, p. 304. Joël Cornette, *Henri IV à Saint-Denis. De l'abjuration à la profanation*, Paris, Belin, 2010, p. 164-168.

[fol. 211 v°] *Plus le XXII dud. moys [de juillet 1584], a Pamies aux paouvres a la sortie du presche LX s. t.*¹⁶⁹.

[fol. 212] 100 s.t., le 26 juillet 1584, à un homme envoyé *aux champs* pour le service du roi de Navarre et 10 l.t. à une pauvre femme en don.

[fol. 212 r°-v°] *Plus le IXe jour d'aoust aud. Pamies a quelques paisans des environs dud. lieu pour despence qui avoyt esté faicte en leurs maisons par les venneurs de Sa Majesté estant a la chasse, XXIII l.*

Le même jour, pour deux messagers envoyés de Nérac, l'un à Montauban, l'autre à Pamiers, *pour le service dud. Seigneur VI l.*

C'est ainsi que de petites notations en petites notations, les séjours du futur Henri IV dans son comté de Foix se dévoilent un peu à travers des documents pourtant réputés arides. On y perçoit le lourd quotidien d'une cour toujours en mouvement, avec ses logis à préparer, pour les hommes comme pour les chevaux, avec ses repas à fournir, sa vaisselle égarée, ses pages malades à soigner, un carrosse ou des ustensiles à réparer... Autour d'Henri, à son service, gravite une foule de personnages qui constituent la Maison du roi de Navarre et parmi les plus proches du souverain, on trouve aussi bien des catholiques que des protestants. On sait qu'Henri de Navarre choisit depuis toujours les hommes pour la confiance qu'ils lui inspirent plus que pour leur confession religieuse. Quant aux plus modestes des gens du roi, il en est de nombreux que l'on retrouve toujours en poste dix ans plus tard, témoignant d'une belle loyauté à cette maison princière qui visiblement les traite bien.

On entend ici ou là les échos des grands événements politiques d'une époque terrible, les tentatives d'apaisement des troubles religieux par Catherine de Médicis, l'assemblée protestante de Mazères, la mort de François d'Alençon... Et, sans surprise, Henri de Navarre apparaît bien au cœur même de cette histoire, jouant un rôle essentiel, en contact direct ou épistolaire constant avec les acteurs principaux des guerres religieuses et politiques des années 1578-1584.

Ces documents nous présentent aussi le roi de Navarre dans toute sa complexité : protestant qui assiste au prêche et à la cène et se montre généreux dans ses aumônes, envers pauvres et malades ; prince fastueux

169 À la suite de l'édit de Poitiers de septembre 1577, le temple de Loumet est construit d'octobre à février suivant. Il en coûte à la ville 200 livres tournois pour le terrain et 604 livres pour la construction. J. de Lahondes, *Annales de Pamiers*, *op. cit.*, p. 42.

aimant la chasse, le jeu, les animaux exotiques, les vêtements princiers, les divertissements, la bonne chère, le vin et la compagnie des dames qu'il cajole avec force sucreries ! Rien ne manque à cette liste des plaisirs du roi de Navarre et dernier comte de Foix. Et ces dépenses nous rappellent qu'avant d'être un personnage historique, Henri de Navarre est d'abord un homme de chair et de sang, qui mange, boit, joue, perd, prend une tisane ou un bain, a une chaise d'affaires ! C'est bien cet être de chair que le couteau de Ravailac blessa mortellement le 14 mai 1610, rue de la Ferronnerie, à Paris. Comment ne pas y songer en découvrant dans nos documents les noms de Lavardin, de d'Épernon, de Roquelaure, tous trois aux côtés du roi dans le carrosse en ce jour fatal, ou encore celui de La Varenne à qui reviendra le triste honneur d'accueillir le cœur du roi à La Flèche...



Henri de Bourbon, roi de Navarre. Hermann Muller (Amsterdam 1540 ? - id. 1617), graveur et éditeur. Gravure au burin, v. 1595.

Les illustrations reproduisent des oeuvres appartenant aux collections du Musée national et domaine du château de Pau.

Mes plus vifs remerciements à Claudine Pailhès, directrice des Archives départementales de l'Ariège et à son équipe, aux personnels de la salle de lecture des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques et à Andrée Torres, archiviste de la ville de Pamiers, pour leur aide précieuse et leur grande disponibilité lors de ces recherches.